

# *La Revue d'Egypte Economique & Financière*

Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique  
de l'Egypte et de l'étranger

## NAISSANCE D'UNE PRINCESSE ROYALE



L'Egypte est en liesse. Une joie indescriptible anime le pays entier. Une nouvelle princesse égyptienne est née. C'est jeudi soir, à 8 heures que se réalisa l'heureux événement que le pays attendait avec une impatience fébrile.

La nouvelle princesse a reçu le prénom de FÉRIAL. S.M. le Roi réalise ainsi un geste d'émouvant hommage envers la mémoire de son illustre père, car le nom de « Ferial » fut celui de la mère de feu S.M. le Roi Fouad. D'autre part, le Roi Farouk demeure ainsi fidèle à la lettre « F » qui est le porte bonheur symbolique de la famille royale.

« La Revue d'Egypte Economique et Financière » présente à Leurs Majestés le Roi et la Reine ses hommages et ses félicitations les plus respectueusement sincères, et formule des vœux de bonheur pour S.A.R. la Princesse Ferial.

VIVE LE ROI FAROUK ! VIVE LA REINE FARIDA !  
VIVE LA PRINCESSE FÉRIAL !

## UN ENTRETIEN AVEC...

# S.E. SABA BEY HABACHI

## Ministre du Commerce et de l'Industrie

Le 8 mars 1916, le Conseil des Ministres décidait de créer au sein du Ministère des Finances, une « Commission du Commerce et de l'Industrie ». C'était le point de départ pour l'institution d'un organisme dont la nécessité se faisait sentir et dont le développement rapide devait amener sa transformation en Ministère.

En 1920, sur la recommandation de la Commission précitée, il fut créé un Bureau Permanent du Commerce et de l'Industrie. Avec l'accroissement et l'importance toujours de plus en plus grande des attributions de ce Bureau, le Gouvernement décidait en 1929, de transformer cet organisme en un département. Le budget annuel qui était alors de 35.000 livres, fut porté à 200.000. Le nombre de fonctionnaires fut augmenté sensiblement. On réorganisa les différentes sections et on en créa de nouvelles. On accrut leur importance et leur compétence. Le département élargit ses rapports avec les différents milieux industriels et commerciaux du pays dans le but principal de développer l'industrie égyptienne et le commerce extérieur de l'Egypte.

Nous ne rappellerons pas ici, le cadre de cet article ne s'y prêtant pas, l'œuvre réalisée par ce département. Mais soulignons qu'il acquit une importance telle, et devant les exigences de plus en plus nombreuses d'une économie du pays en plein développement, qu'il devint indispensable de réorganiser ce département. Le 19 décembre 1934, le Conseil des Ministres décidait la création d'un Ministère du Commerce et de l'Industrie. Le 18 juin 1935, ce Ministère recevait pour la première fois un titulaire en la personne de S.E. Ahmed Naguib El Hilali bey.

La première période de transition passée, après l'abolition des Capitulations, et à la veille de la rentrée parlementaire, il devenait fort intéressant de connaître les projets importants du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

On sait qu'à la tête de ce rouage important de la vie économique du pays se trouve placée une personnalité particulièrement compétente et d'une extrême activité. Nous voulons nommer Saba bey Habachi, avec lequel nous avons eu l'honneur et le vif plaisir de nous entretenir longuement cette semaine.

Nous recevant avec une extrême courtoisie, S.E. Saba bey Habachi, se prêta aimablement à notre interview. Nous avions une longue série de questions à lui poser dont les réponses constituaient un véritable programme de travail du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

— La création de la Banque d'Etat, demandons-nous, ne rend-elle pas indispensable la promulgation d'une loi sur les faillites ?

— Comme vous le savez déjà, nous répond le ministre, un Comité a été constitué auprès du Ministère de la Justice avec pour mission la révision du Code du Commerce. La procédure des faillites rentre dans cette révi-



S.E. SABA BEY HABACHI

sion. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie ne manquera pas à son devoir de signaler à la commission les desiderata des milieux commerciaux.

Je vous signalerai que le Directeur de la Section Législative de mon Ministère s'est rendu en mission en Angleterre pour étudier le système qui est appliqué là-bas. Mahmoud bey Zaki, directeur de cette section, vient de rentrer et il a établi un rapport comparé. Le Comité chargé de la révision du Code Commercial en sera saisi. Je me ferai un devoir d'exprimer à la Commission les vœux émis par les Chambres de Commerce à ce sujet dans le Congrès qui s'est réuni il y a quelques semaines à Alexandrie. Je pense que le Parlement pourra examiner la nouvelle loi au cours de la nouvelle session.

Il est un autre problème, lié étroitement à la question des faillites, continue, S.E. Saba bey Habachi,

c'est celui du régime des Syndics. J'estime que la responsabilité des Syndics devrait être renforcée. En Angleterre, il existe des fonctionnaires spéciaux appelés « receivers officers » chargés de l'administration des faillites. Ces fonctionnaires dépendent du Bureau des Faillites. Ainsi, j'espère que le régime des faillites en Egypte sera modifié dans son ensemble, et que le pays sera doté d'une loi permettant de mettre fin à tout abus quel qu'il soit ».

Nous relevons que la promulgation d'une loi pareille devenait de plus en plus indispensable. Il serait difficile pour une Banque d'Etat de remplir parfaitement son rôle si un bon papier commercial fait défaut au pays.

Nous demandons ensuite au ministre s'il ne pensait pas que le développement de la vie économique de l'Egypte rendait nécessaire la création de nombreuses lois qui renforceraient son armature commerciale et s'il ne pensait pas que le moment serait opportun de promulguer, enfin, la loi sur les contrefaçons et les marques de fabriques.

— Je me suis intéressé d'une façon toute particulière, déclare le ministre du Commerce et de l'Industrie, à toutes les lois qui visent à la réorganisation de la vie commerciale du pays. J'ai mis au point une loi sur les marques de fabriques et les appellations commerciales. Je suis heureux de constater un fait qui n'est pas très connu. Cette législation avait été déjà examinée par mon Ministère. Un projet de loi fut établi. Un comité du Parlement dont je faisais parti l'avait examiné avant l'être dernier. Très peu de modifications y ont été apportées et j'espère que cette loi pourra être soumise au début de la session parlementaire qui s'ouvrira le 19 crt.

D'autre part, il existe également un projet de loi pour la répression de la fraude commerciale. La protection des droits d'auteurs. Ce projet de loi doit être examiné du point de vue législatif et j'espère qu'il pourra être également soumis à la prochaine session parlementaire.

— Est-ce que le Recistre du commerce, demandons-nous, a-t-il répondu au but que sa création visait ?

Léon Neuman.

(Lire la suite en page 6)

## D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

## LA REVUE POLITIQUE ÉGYPTIENNE

Il semblait la semaine dernière, comme nous l'avions nous-mêmes annoncé, que la crise surgie entre le ministre de la Justice et la haute magistrature nationale avait été résolue. S.E. Khachaba pacha ayant accepté, sur l'insistance de ses collègues, à baser l'avancement des juges de la Cour sur l'ancienneté et non sur la capacité,



Loin d'avoir abouti à cette issue pacifique, le différend a pris une nouvelle ampleur. La venue insolite au Caire de S.E. Aly Maher pacha ayant donné lieu à des rumeurs que les hautes sphères dirigeantes du pays étaient intervenues pour le règlement de la crise, un démenti a paru dans l'officieux «Balagh». Ce démenti confirme en tous cas la persistance du différend qui ne peut manquer de s'aggraver en se prolongeant.

La maladie regrettable du Président du Conseil, qui ne lui a pas permis jusqu'à maintenant de reprendre ses fonctions courantes, a également donné prise à des rumeurs selon lesquelles, après



l'ouverture de la session parlementaire, S.E. Mohamed Mahmoud pacha quitterait définitivement le pouvoir pour se reposer. On chuchotait même dans les milieux wafdistes que le successeur du Président du Conseil

serait S.E. Ismail Sedky pacha. Nous sommes loin d'accorder un crédit quelconque à ces bruits intéressés ou inspirés, mais il n'empêche que la situation du ministère doit se trouver tant soit peu incertaine si la crise du ministère de la Justice devait persister.

## Dévaluation du Sterling ?

Malgré les déclarations réitérées du ministre des Finances, rassurant l'opinion égyptienne et étrangère sur l'avenir de nos finances, les valeurs

égyptiennes à la Bourse de Paris ont continué à fléchir. Il apparaît donc bien que les causes de cette faiblesse persistante ne tiennent pas aux conditions intérieures qui sont excellentes. Quelques journaux arabes ont pensé que l'imminente abolition de la Caisse de la Dette avait peut-être inquiété le capital étranger. Cette raison ne paraît pas pertinente. Au Caire, dans les milieux boursiers notamment, on déclare que nous sommes à la veille d'une dévaluation de la livre sterling entraînant, comme en 1931, celle de la livre égyptienne. Sur quoi se basent ces pronostics ? Nul ne saurait le dire.

La seule conjecture raisonnable qu'on puisse faire à l'heure présente c'est qu'après la signature de l'accord commercial anglo-américain, la Grande-Bretagne se serait entendue avec les Etats-Unis et la France pour dévaluer sa monnaie afin de retrouver par rapport au dollar et au franc quelques avantages monétaires. Mais répétons-le, ce ne sont là que de simples suppositions entretenant toutefois une atmosphère peu propice à la reprise de notre portefeuille.

## Difficultés dans les

## Juridictions Mixtes

Un an après l'entrée en vigueur de la Convention de Montreux, les premiers effets de l'égyptianisation de la vie publique se font sentir. La diminution des procès confiés aux juridictions mixtes s'avère substantielle. De 19.000 en 1934, ils sont tombés à 11.000 en 1936/1937 pour arriver aux 8.000 en 1937/38. Cette tendance, d'après les milieux compétents, doit aller

en s'affermissant la plupart des nouvelles sociétés devant accepter la clause de compétence des juridic-



tions nationales et d'autre part le public manifestant spontanément le désir d'y avoir recours. Cette situation crée aux avocats mixtes, — un millier environ, — de sérieuses inquiétudes, inquiétudes aggravées par le fait que d'ici onze ans, ils seront privés de leur gagne-pain. Au ministère de la Justice, saisi de leurs justes doléances, on examine une solution intermédiaire. Mais rien de définitif n'est à prévoir avant quelque temps. Signalons enfin, que la Caisse de Retraite des avocats mixtes a suspendu, dans l'entretemps, l'octroi des pensions. Cette mesure affecte durement quelques vétérans du barreau. Souhaitons quelle soit prochainement levée.

## Les Impôts

Le Sénat a finalement voté le projet de loi de l'impôt sur le revenu. Son application qui, dans l'esprit du ministre des Finances, doit tout d'abord assumer un caractère purement expérimental, promet de soulever de nombreux mécontentements. C'est tout ce que nous pouvons dire pour l'instant.



## LE SEMAINIER.

## LA VENTE ET LE NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Nous croyons savoir que dans le but d'augmenter le volume de crédit accordé à l'industrie, le Ministère du Commerce et de l'Industrie vient de mettre au point un projet de loi destiné à réglementer la vente et le nantissement du fonds de commerce. On sait que jusqu'à présent, les avances consenties aux industries ne pouvaient être garanties que par des biens immeubles. La nouvelle loi permettra aux industriels de constituer également en gage leur outillage, facilitant ainsi l'obtention du crédit. Cette loi a été déjà examinée cette semaine par le Conseil des Ministres et elle sera soumise à la Chambre dans les premiers jours de la nouvelle session parlementaire.



## LA DÉFENSE DE NOS VALEURS

## IL FAUT METTRE FIN A L'INCERTITUDE

**Le Gouvernement doit divulguer ses plans au plus tôt. -**

**Étude des fluctuations de l'Unifiée.**

Après les déclarations non équivoques du ministre des Finances, nous aurions pu nous attendre à une reprise durable des obligations d'Etat. Malheureusement après une lueur d'espoir, nous devons enregistrer une nouvelle déception. Les cours sont de nouveau en recul, leur raffermissement n'a été que temporaire.

Il ne fait aucun doute que les déclarations de notre grand Argentier n'aient produit une influence favorable en Egypte même. Nous autres, habitants du pays, pouvons parfaitement nous rendre compte de la solidité des arguments avancés par notre ministre des Finances au sujet de la force de l'économie nationale égyptienne.

En dépit du nouvel état de choses créé par la signature du traité anglo-égyptien, malgré les charges qui doivent incomber de ce fait à l'Egypte, nous ne doutons pas un seul instant que grâce aux recettes provenant des nouveaux impôts, notre budget ne demeure pour les autres nations un modèle d'équilibre et de modération.

**LA MEFIANCE A L'ETRANGER**

Malheureusement, à l'étranger, l'impression est tout autre. La nervosité générale qui y prévaut encourage les interprétations fantaisistes ou exagérées des faits, qui, à une époque moins tolle que la nôtre auraient tout au plus donné naissance à inquiétude légère et bien vite dissipée.

Il faut se rendre compte de l'état d'esprit qui règne actuellement en Europe pour comprendre le geste des détenteurs étrangers des titres égyptiens. Quand une personne souffre de dépression nerveuse, le moindre choc l'irrite. Des événements ou des faits qui auraient à peine effleuré son moi conscient, lorsqu'elle jouissait d'une bonne santé, laissent sur elle une profonde impression, la poussent à commettre les actes les plus absurdes et souvent les plus dangereux.

Il est, on ne peut plus clair que le recul persistant de nos cours boursiers ne peut être imputé ni à des finances déséquilibrées, ni à une politique hasardeuse ou dénuée de sagesse. La situation particulière de l'Egypte — sa situation réel-

le, ne peut être mise en cause. Nos valeurs sont en fait les victimes de la nervosité générale.

Est-ce à dire, que tout en déplo- rant sincèrement cet état de choses, nous n'avons autre chose à faire que demeurer les bras croisés, attendant que les choses s'arrangent d'elles-mêmes? Est-ce à dire qu'il nous suffit d'affirmer aux détenteurs étrangers de nos valeurs qu'ils ont tort d'agir ainsi, et qu'ils feraient mieux d'agir avec plus de calme et de res- treinte?

Certainement non! Nous avons déjà exposé à plusieurs reprises notre point de vue au sujet des mesures d'ordre économique que le gouvernement doit prendre pour donner un nouvel essor au commerce, du pays et développer la confiance dans l'avenir de l'Egypte. Nous ne voulons pas aujourd'hui revenir sur ces considérations, quoique si nous le jugeons nécessaire nous ne manquerions pas de reprendre nos argu- ments.

Les mesures que nous n'avons cessé de préconiser (et spécialement la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux), ne peuvent avoir d'effets qu'à longue échéance.

**MESURES URGENTES**

En attendant, malgré les meilleures intentions de nos autorités, les cours de nos valeurs peuvent continuer à s'effriter. Il s'agit donc de courir au plus pressé c'est-à-dire de combattre le pessimisme dont font actuellement preuve certains milieux au sujet de la tenue future de notre bourse des valeurs.

Nos cours, et ceux des valeurs d'Etat tout spécialement ont subi au cours des deux ou trois mois écoulés, des fluctuations importantes. Mais les causes de ces dernières n'ont pas été de même nature dans tous les cas.

Expliquons-nous plus clairement. Et, pour cela prenons un exemple. Nous choisirons l'Unifiée qui plus que tout autre titre semble attirer l'attention depuis quelques temps. (D'ailleurs les cours des obligations de l'Etat nous donne une idée, du crédit dont jouit ce dernier, et ceci est très important). Au début de septembre, donc, l'Unifiée se tenait toujours aux environs de 102 Lst.

**FLUCTUATIONS DES COURS  
Septembre**

Vers le milieu de septembre (exactement à partir du 12) un recul sensible commença à être enregistré. Les cours tombèrent de 101 7/8 à 101 1/8. Ils se maintinrent à ce niveau pendant deux jours (le 12 et le 13). Le 14, ils tombèrent brusquement au-dessous de 100, et se fixèrent pendant deux jours encore à 99 7/8. Le 16 septembre, recul: 99 1/4. Après une nouvelle chute sensible (98 1/4 A), il y eut une nouvelle reprise: 99, 99 1/4, 99 3/4.

Puis après un léger pas en arrière ce fut l'effondrement: 91. Séance mémorable du 28 septembre où le gouvernement se vit obliger de fixer des minimums pour les valeurs importantes, et où les opérateurs brillèrent par leur absence.

29 septembre: reprise soudaine: 97 1/8. Le 30 on dépassa le cours de 101. Puis pendant quelques jours, les prix fluctuent entre 100 et 101.

Arrêtons nous là pour le moment. La cause des soubresauts que nous venons de rappeler, tout le monde s'en souvient encore. Septembre 1938 passera dans l'histoire comme le mois le plus fertile en émotions violentes des premières vingt années d'après guerre.

Discours de Hitler, Berchtesgaden. Acceptation par Prague de la cession des sudistes. Intervention des facteurs polonais et hongrois. Après les premiers espoirs, nouvelles craintes, angoisse croissante. Lendemain de Godesberg. Nouvelles exigences de Hitler. Mesures militaires en France, en Angleterre, partout. La guerre? La guerre? Puis brusquement tout s'éclaircit à nouveau: Munich.

Il est clair que pendant toute cette période les fluctuations de nos titres sont uniquement conditionnées par des facteurs externes.

**Octobre—Novembre**

Mais il n'en est plus de même depuis la reprise qui a salué l'accord de Munich.

**Edgar Anzarut.**

(Lire la suite en page 6)

## UNE IMPORTANTE MESURE

# LA MODIFICATION DU REGISTRE DU COMMERCE

## Intéressantes déclarations de Mahmoud Bey Zaki, Directeur du Registre du Commerce

Envoyé en mission en Angleterre pour étudier le régime des faillites et le fonctionnement du Registre du Commerce, Mahmoud bey Zaki, l'éminent directeur de la Section de Législation au Ministère du Commerce et de l'Industrie et du Régistre du Commerce, vient de rentrer de son voyage d'études. Nous avons donc jugé intéressant d'aller le voir et de lui demander de vouloir bien exposer pour nos lecteurs les résultats de sa mission.

Nous lui demandons tout d'abord s'il estimait que le nombre de demandes de renseignements parvenues au Registre du Commerce était suffisamment élevé.

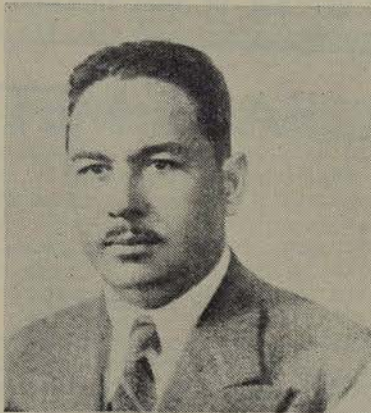
Mahmoud bey Zaki nous répond que le nombre de renseignements tout en étant assez important ne correspondait pas aux prévisions que permettait de faire l'importance d'un Registre du Commerce. Il attribue ceci au fait, que le système employé actuellement est trop compliqué.

« Lors de mon voyage en Angleterre, j'ai pu me rendre compte de la simplification extrême apportée par les autorités compétentes au système de demandes de renseignements. Un particulier, moyennant le paiement d'un schelling, avait le droit de consulter directement, pendant une demi-heure, le dossier qui l'intéressait. En Egypte, par contre, il faut faire une demande écrite, verser P.T. 20 et attendre la réponse du département. Ainsi, il y avait perte de temps, frais plus élevés, et d'autre part, l'intéressé n'avait pas le loisir de puiser tous les renseignements qu'il pouvait avoir besoin ».

« D'ailleurs, je suis en train d'élaborer un projet de modification complète de tout le Registre du Commerce, en me basant toujours sur le système anglais. Tout d'abord, il y aura une centralisation de l'enregistrement. D'autre part, les Sociétés qui s'inscriront au Registre du Commerce devront non seulement présenter une demande, mais encore déposer la copie originale de l'acte d'association. L'enregistrement au Tribunal ne de-

viendra plus se faire et c'est le département du Registre du Commerce qui pourvoiera aux publications d'usage.

« A cet effet, il sera publié une sorte de journal officiel, dans lequel paraîtront toutes les informations relatives aux constitutions de Sociétés, modifications, dissolutions, etc.. Enfin, lorsque quelqu'un désirera obtenir des renseignements, il aura le dossier complet de l'affaire qui l'intéresse, et non pas une simple fiche



MAHMOUD BEY ZAKI

dans laquelle il trouvera des indications qu'aucune pièce officielle n'aura justifiées. On pourra ainsi contrôler l'honnêteté des déclarations faites par ceux qui s'inscrivent au Registre du Commerce ».

« Je dois vous signaler qu'il existe en ce moment en France un projet de loi destiné à modifier le Registre du Commerce dans ce pays, dont nous nous étions inspirés pour la création de la même institution en Egypte ».

Néanmoins, tel quel, le Registre du Commerce a rendu de grands services au pays. Ainsi, 151.922 Sociétés commerciales et industrielles, Maisons de Commerce, commerçants, particuliers, etc.. se sont inscrits au Registre du Commerce jusqu'à ce jour.

Au 31 décembre 1937, on comptait 150, Sociétés Anonymes commerciales, enregistrées avec un capital de 41 1/2 millions environ. Le nombre des Sociétés Anonymes industrielles s'élève à 74 avec un capital de 61 millions environ. D'autre part, toujours au 31 décembre 1937, il y a eu 7.772 sociétés en nom collectif, en commandite simple et en commandite par actions, égyptiennes et étrangères, avec un capital déclaré de 23.190.000 livres. Sur ces chiffres, 6360 pour un capital de 18.000.000 sont des sociétés commerciales. Dans l'ensemble on peut estimer à plus de 125.000.000 le capital des sociétés anonymes ou non inscrites au Registre du Commerce jusqu'au 31 décembre 1937.

Nous demandons à Mahmoud bey Zaki quelques précisions sur le régime des faillites en Grande-Bretagne.

Le directeur du Registre du Commerce nous explique qu'il existe un Bureau des Faillites comprenant deux départements distincts: un département chargé de l'administration des biens de la faillite et un département chargé de la procédure légale des faillites. Ceux qui agissent en qualité de syndics sont de véritables fonctionnaires rétribués par le gouvernement.

Nous ne voulons pas nous attarder plus longtemps chez Mahmoud bey Zaki qui se trouve surchargé de travail par suite de sa longue absence du Caire. Il doit d'ailleurs présenter un rapport sur sa mission en Angleterre, rapport qui doit servir de base pour l'étude d'une législation sur les faillites en Egypte, dont nous avons parlé Saba bey Habachi, ministre du Commerce et de l'Industrie. Nous remercions donc notre aimable interlocuteur nous promettant de venir le revoir pour obtenir des renseignements complémentaires sur la nouvelle loi du Registre du Commerce.

## UN ENTRETIEN AVEC...

# S.E. SABA BEY HABACHI

(Suite de la 2)

— Oui, nous répond S.E. Saba bey Habachi, j'estime que cette institution a réalisé pleinement ce que nous attendions d'elle. Le directeur du Registre du Commerce, Mahmoud bey Zaki, pourra d'ailleurs vous communiquer des statistiques qui permettront de vous rendre compte exactement des résultats auxquels nous sommes arrivés. Dans tous les cas, je puis vous signaler que la création du Registre du Commerce va nous permettre d'établir un recensement très exact des entreprises commerciales et industrielles existant en Egypte. Vous saisirez certainement l'intérêt que présente un pareil recensement.

— La prochaine promulgation de la loi créant un impôt sur le revenu pose le problème de la comptabilité des petites Maisons de Commerce. Ne croyez-vous pas Excellence, qu'il serait nécessaire de faire une loi qui rende obligatoire, en prévoyant des sanctions, la tenue d'une comptabilité par tous les commerçants quelle que soit leur importance ?

— Comme vous le savez, le code de Commerce prévoit déjà un minimum de comptabilité. Je pense que lors de la refonte du code commercial, cette question sera étudiée. Dans tous les cas, je dois vous signaler une initiative très intéressante des Chambres de Commerce égyptiennes, qui tend à élargir leur sphère d'action. Il s'agit de la création au sein de quelques-unes de ces institutions d'un Bureau de comptabilité qui aura pour mission l'examen des livres des commerçants, des conseils à leur donner, etc., etc.. Un cours du soir de comptabilité a été même préconisé. Je dois vous dire que c'est à la Chambre de Commerce égyptienne d'Assiout que revient le mérite de cette initiative.

Nous ne voulons pas abuser de l'amabilité de notre éminent interlocuteur mais nous nous tenons à lui poser encore une ou deux questions. Nous lui demandons ce qu'il pense du problème posé par l'écoulement de notre récolte cotonnière. Malgré une diminution de la production, nos exportations demeurent défavorables et le stock s'accroît de plus en plus.

— Le problème cotonnier est malheureusement d'ordre international, nous dit le ministre du Commerce. Nous sommes avant tout tributaire des Etats-Unis dont la récolte demeure le véritable facteur des fluctuations des marchés.

— Ne pensez-vous pas, insistons-nous qu'il existe là, en ce qui concerne l'Egypte un problème de propagande, et qu'il devient urgent d'étudier la question de notre représentation commerciale à l'étranger ?

— Je crois, nous répond le ministre, que l'Egypte a déjà déployé des efforts notables pour faire la meilleure propagande en faveur de son coton. En ce qui concerne nos attachés commerciaux, je vous relèverai qu'il faut penser avant tout à la qualité et non à la quantité. Or, à ce point de vue, je dois vous dire que nous n'avons pas à nous plaindre.

Notre entretien s'étant prolongé, et les dossiers s'accumulant sur le Bureau du ministre, nous n'osons lui prendre plus de son temps précieux.

## INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES FOUAD Ier

Nous croyons savoir que sur l'initiative d'un des ministres du Cabinet actuel, dans le but de commémorer la mémoire du défunt Roi Fouad Ier, il sera créé un Institut de Recherches scientifiques destiné à des travaux d'amélioration dans le domaine agricole, industriel et économique.

Un comité au sein du Conseil des Ministres comprenant le ministre des Travaux Publics, celui du Commerce et de l'Industrie, de l'Instruction Publique, le Directeur de l'Université Fouad Ier, le Doyen de la Faculté des Sciences, etc., a été constitué pour étudier le projet en question. Une réunion a déjà eu lieu chez le ministre du Commerce et de l'Industrie.

Nous estimons qu'on ne pouvait mieux commémorer la mémoire du regretté Souverain dont tout le monde connaissait l'intérêt tout particulier porté à toutes les questions scientifiques et économiques.

Nous quittons donc S.E. Saba Habachi bey, en le remerciant vivement pour son aimable accueil.

## LA DÉFENSE DE NOS VALEURS

# IL FAUT METTRE FIN A L'INCERTITUDE

(Suite de la page 4)

L'Unifiée, en particulier, contrairement à nos autres valeurs fait preuve de faiblesse. Des bruits circulent, des rumeurs se répandent. L'Egypte réarme. Elle va dépenser des sommes importantes, considérables, formidables, astronomiques ! D'où le gouvernement prendra-t-il l'argent ? Il pourrait vendre les titres faisant partie de la Réserve. Il paraît que c'est sûr. C'est tout à fait évident, certain. L'Unifiée faiblit, plonge. Le gouvernement a beau démentir. Rien n'y fait. Ajouter à cela l'effet de l'approche du coupon semestriel. Les cours retombent au dessous de 100 : 98, 96 3/4, 96 3/16, 95 1/2, 94, 93 1/2. Les bruits reprennent : les nouveaux impôts. L'Unifiée en sera-t-elle exempte ? Oui !... Non !...

Encore une fois le gouvernement intervient, répond par l'affirmative. Les cours remontent. Mais pas trop haut : 95 1/8. Les voilà de nouveau à 93 1/2.

### CONCLUSION

Alors ? Il est indiscutable que les événements extérieurs ont eu cette

fois peu d'influence sur les cours de l'Unifiée.

Que l'on comprenne bien, en effet que la faiblesse actuelle de l'Unifiée est principalement due à l'incertitude dans laquelle on se trouve quant à la forme et au fonds exact au nouveau budget de l'Etat égyptien. Cette incertitude, ayant trop duré, a créé à l'étranger surtout, une certaine méfiance rendue possible par l'atmosphère de fatigue qui prévaut en Europe. Cette atmosphère il n'est pas en notre pouvoir de la dissiper. Mais il nous est possible de faire disparaître l'incertitude qui règne au sujet de notre avenir budgétaire.

Il faut que le budget soit définitivement voté au plus tôt. Il faut que le gouvernement découvre ses intentions au sujet de l'importance réelle des sommes qu'il compte dépenser pour le réarmement. Il faut que le monde sache que nos chefs marcheront prudemment, sagement. Que jamais il ne compromettent l'équilibre de nos finances, que, en dépit de tout l'Egypte demeurera à l'avenir, comme par le passé, un Etat dont la situation financière fera l'envie des autres nations de l'univers.

## LE NOUVEAU RÉGIME FISCAL DE L'EGYPTE

## L'IMPOT SUR LES REVENUS

## Le Sénat a voté la nouvelle loi

Le Sénat a siégé, Mercredi dernier sous la présidence de S. E. Mahmoud bey Khalil.

Par 79 voix contre 2 et une abstention, la Haute Assemblée a approuvé l'impôt sur le revenu, non sans avoir porté certaines modifications au taux de la taxe.

Les deux questions qui demeureraient en suspens, se réfèrent au taux de l'impôt à imposer aux revenus du travail et aux professions libérales.

On s'attendait à un débat nerveux, la plupart des sénateurs exerçant des professions libérales. Mais il n'en fut rien et la réunion se déroula dans le calme.

### Une intervention du sénateur Fanous

Le sénateur, dès l'ouverture de la séance, demanda à revenir sur une question déjà votée. Il soutint que le Gouvernement devrait imposer les titres d'Etat sous prétexte que cela rapporterait L.E. 400.000 au Trésor et que l'Egypte n'avait pris aucun engagement d'exempter ces titres d'un impôt éventuel sur le revenu.

Mais de nombreux sénateurs estimant que la question avait été réglée se refusèrent à suivre M. Louis Fanous sur ce terrain et l'on passa à l'ordre du jour.

S.E. Mahmoud bey Khalil demanda ensuite aux membres de l'Assemblée de ne pas se retirer avant le vote du projet de loi étant donné que l'on comptait clôturer la session parlementaire.

### Le taux de la taxe sur les revenus du travail est modifié

Etant donné que de nombreuses objections avaient été soulevées au sujet du taux de l'impôt sur les revenus du travail, une réunion de la Commission des Finances du Sénat avait eu lieu, à laquelle assista le ministre des Finances. Le rapporteur déclara qu'au cours de ce meeting, une modification avait été acceptée de part et d'autre.

L'impôt serait perçu de la façon suivante : Les premières seront exemptées de la taxe si le salarié a des revenus inférieurs à L.E. 120.

Dans le cas contraire, il devra acquitter la taxe sur tous ses revenus.

Le fisc percevra donc 2 pour cent sur les premières L.E. 120, 3 pour cent sur les L.E. 180 suivantes, 4 pour cent sur les L.E. 200 qui suivent, 5 pour cent sur les L.E. 300 suivantes, 6 pour cent sur les 400 livres venant ensuite et 7 pour cent sur le reste.

Pour les ouvriers, ils seront exemptés de la taxe sur les premières trente piastres quotidiennes, mais auront à payer 1 pour cent sur les trente piastres qui suivent et 2 pour cent s'ils gagnent plus de 60 piastres par jour.

Ce taux fut approuvé sans discussion.

### L'impôt sur les professions libérales

Le Sénat passa ensuite à l'impôt sur les professions libérales. La discussion sur ce chapitre fut longue et laborieuse. Finalement, il fut décidé de réduire à 10 pour cent du montant du loyer, au lieu de 15 pour cent proposé par la Commission, l'impôt en question.

Si l'avocat, l'ingénieur ou le médecin possède un bureau et un appartement séparés, il paiera 5 et 5 pour cent respectivement.

Mahmoud Choucri pacha, rapporteur du projet de loi expliqua

qu'il a été décidé d'imposer tant le domicile que le bureau car de nombreux avocats et médecins possèdent leurs bureaux dans des quartiers populaires, gagnent beaucoup d'argent, mais payent un loyer minime. Cependant, comme ils vivent dans des maisons luxueuses, le fisc se rattrape de ce chef.

Malgré les critiques de nombreux sénateurs, l'impôt fut voté, comme spécifié plus haut, par 79 voix contre 2 et une abstention, celle du sénateur Louis Fanous.

Expliquant son abstention, M. Fanous déclara qu'il estime que les titres d'Etat doivent être taxés, que la loi ne rendra pas ce que le ministre des Finances en attend et que les fonctionnaires sont trop légèrement taxés.

Le Dr. Ahmed Maher remercia ensuite le Sénat pour son oeuvre, particulièrement durant la saison chaude. Mtr Hilbawi bey de son côté rendit hommage à l'esprit constitutionnel du ministre.

Au nom de l'opposition waddiste Mtre Youssef el Guindi remercia le ministre des Finances pour la coopération fournie à la Commission des Finances du Sénat.

Et S.E. Abdel Fattah Yéhia pacha donna ensuite lecture du décret de clôture de la session parlementaire.



# BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

---

*Correspondant*

*du Trésor Royal Italien*

TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE  
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS



## PROCHAINES ASSEMBLÉES

# ALEXANDRIA PRESSING COMPANY

## Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1937/38

Les Actionnaires de cette Société, se réuniront en Assemblée Générale Ordinaire, le 29 novembre 1938. Voici le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le Bilan arrêté au 31 août 1938 qui leur seront présentés.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation les Comptes de notre Société pour son treizième Exercice arrêté au 31 août 1938.

Notre Pressage a été de balles 165.254 pesant ..... Crs. 1.258.240,43 contre pour l'Exercice précédent balles 172.280 pesant ..... Crs. 1.300.879,15 Nettoyés par «Machinettes» ..... 78.427,24 et par «Double Opener» ..... 3.849,59  
L.E. M.

Déduction faite de tous Frais Généraux et d'Exploitation, y compris la Rétrocession aux clients Presseurs, le Compte Profits et Pertes présente un Bénéfice de ..... 38.298,894

duquel votre Conseil a cru opportun de déduire :

**Provision pour amortissements :** L.E. M.  
s/Immeubles 1 1/2% s/L.E. 167.426,605 = 2.511,399  
s/Installation :  
Machines, 4% s/L.E. 62.349,639  
Sprinklers and Drenchers 2% s/L.E. 20.270,968  
soit en totalité. 2.899,404  
s/Mobilier (Solde) ..... 9,250

Bénéfice net ..... 32.878,841

**Réserve statutaire :**  
(Art. 32 des Statuts) 10% s/L.E. 32.878,841 ..... 3.287,884

au Conseil d'Administr.

27.215,957

### BILAN ARRETE AU 31 AOUT 1938

ACTIF :	L.E.	L.E.
Terrains (au prix coûtant y compris les frais). Superficie pics carrés 57.905,945. Solde au 31 août 1937 ...		60.046,775
Immeubles (au prix de construction). Solde au 31 août 1937 .....		167.426,605
Installation (au prix coûtant). Solde au 31 août 1937 ..... L.E. 82.505,773		
Plus : Additions ..... L.E. 145,424		
	82.651,197	
Moins : Matériel hors d'usage .....	30,600	82.620,597
Construction en Cours. (Débours au 31 août 1938) .....		1.729,952
Mobilier .....		830,042
Stock en Magasin (inventorié et évalué par la Direction) .....		15.451,631
Débiteurs divers .....		8.510,273
Frais généraux payés d'avance .....		713,959
Titres en Portefeuille :		
10 Actions de L.E. 100 chacune. Alexandria Insurance Co. S.A.E. sur lesquelles L.E. 25 seulement par Action, appelées et versées au prix d'estimation de L.E. 50 par Action .....	5.000, —	
Lst. 10.000 nominale. Dette Egyptienne Unifiée 4% au prix coûtant .....	10.073,823	15.073,823
Espèces en Caisse et en Banques ...		42.223,574
Comptes d'ordre — Contre partie au Passif :		
Banque Misr ..... L.E. 150		
Banco Italo-Egiziano ... L.E. 200	350, —	
Garantie de gestion des Administrateurs (Article 14 des Statuts) .....	9.000, —	394.627,231
<b>PASSIF :</b>	L.E.	L.E.
Capital autorisé : 56.250 Actions de L.E. 4 chacune .....	225.00, —	
Capital émis : 56.250 Actions de L.E. 4 chacune, entièrement libérées ...		225.000, —
Réserve Statutaire .....		49.307,013
Réserve spéciale :		
Solde au 31 août 1937 .....	25.000, —	
Plus : Surplus sur réévaluation «Titres en Portefeuille» .....	2.500, —	27,500
Provisions pour Amortissements :		
Immeubles .....	19.930,970	
Installation .....	33.606,703	
Mobilier .....	830,042	54.367,715
Provision pour dépréciation Titres en Portefeuille .....		132, —



Crediteurs divers .....		11.591,937	
Dividendes non réclamés .....		42,460	
<b>Compte Profits et Pertes :</b>			
Solde au 31 août 1937 .....	47.799,190		
Moins : Répartition suivant décision des Actionnaires à l'Assemblée Gé- nérale en date du 12 nov. 1937 :			
L.E.			
10% à la Réserve Stat. ....	4.441,306		
Rétrocession accordée pour l'Exercice 1936/37 à raison de 6 1/2 millièmes par cantar, sur Crs. 1.300.879,15	8.455,714		
Rémunération Conseil d'Ad- ministration .....	2.250, —		
Dividendes .....	28.125, —		
Transfert à la Réserve spé- ciale .....	1.719,905	44.991,925	
Reliquat de l'Exercice 1936/37 .....		2.807,265	
Plus : Bénéfices de l'Exercice 1937/ 1938 .....		32.878,841	
		35.686,106	
Moins : Dividende intérimaire à P.T. 16 par Action sur 56.250 Actions	9.000, —	26.686,106	
Comptes d'ordre : Contre partie à l'Actif :			
Entrepreneurs : Lettres de garantie.	350, —		
Dépôt Statutaire des Administra- teurs .....	9.000, —		
		394.627,231	

N.B. — Il existe un Passif éventuel de L.E. 7.500 représentant le Capital non appelé sur 100 Actions de L.E. 100 chacune, de l'Alexandria Insurance Co. S.A.E.

#### COMPTE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE AU 31 AOUT 1938

DOIT :	L.E.	L.E.
à Frais d'exploitation et généraux pour le pressage de balles 166.599		50.472,602
à Provision pour Amortissements :		
Immeubles .....	2.511,399	
Installation .....	2.899,404	
Mobilier .....	9,250	5.420,053
à Bénéfices nets de l'Exercice au 31 août 1938 .....		32.878,841
		88.771,496
<b>AVOIR :</b>	L.E.	L.E.
Par recettes d'exploitation :		
Pressage, Nettoyage, Magasinage, Assurance, Conditionnement cotons, etc. ....		88.771,496
		88.771,491

#### RAPPORT DES CENSEURS

Messieurs les Actionnaires,  
de l'Alexandria Pressing Company S.A.E.  
Messieurs les Actionnaires,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen du Bilan arrêté au 31 août 1938 de votre Société et avons obtenu toutes les informations et explications requises par nous.

Le Bilan reflète, à notre avis, la situation exacte des affaires de la Société, telle qu'elle résulte de sa Comptabilité et des renseignements qui nous ont été fournis.

Alexandrie, le 8 novembre 1938.

Hewat, Bridson & Newby,  
Censeurs

A ajouter : Reliquat Bénéfices reportés de l'année dernière .....	2.807,265
Solde net des Bénéfices	30.023,222
Aux Actionnaires :	
Intérêts Statutaires 6% s/L.E. 225.000, — soit P.T. 24 (Piastre au tarif vingt- quatre) par action .....	13.500, —
	16.523,222
Solde distribuable aux Actionnaires .....	15.750, —
Le reliquat de .....	773,222
sera reporté à nouveau.	

Le coupon total revenant aux Actionnaires sera donc de P.T. 52 — (piastres au tarif cinquante deux) par Action.

Un dividende intérimaire d'un montant de L.E. 9.000 ayant été payé en mars dernier, soit P.T. 16 (piastres au tarif seize) par Action sur 56.250 actions, le solde P.T. 36 (piastres au tarif trente-six) par Action sera payé à partir du 30 novembre 1938 contre présentation du Coupon No. 18 à la Banque Misr.

Nous avons eu à déplorer, en avril dernier le décès de notre très regretté collègue feu Ahmed Abdel Wahab pacha dont le souvenir ému restera toujours gravé dans notre mémoire. Cette perte si cruelle a privé votre Société d'une collaboration précieuse et dévouée, sur laquelle on pouvait toujours compter.

Sujet à votre ratification, votre Conseil s'est adjoint au cours de l'Exercice M. Léon Cicurel.

En vertu de l'ordre de sortie, les mandats d'Administrateur de :

MM. Joseph J. Barda  
Edouard Karam,  
Armand Nahman.

viennent à expiration conformément aux Statuts. Ces Messieurs sont rééligibles et se présentent à vos suffrages.

Nous vous prions aussi, Messieurs, — de donner décharge à votre Conseil de sa gestion pour le dit Exercice.

— de procéder à la désignation de vos Censeurs pour l'Exercice 1938/1939, et vous proposons de réélire Messieurs Hewat, Bridson & Newby aux mêmes conditions.

Comme par le passé, la Direction et le Personnel ont fait preuve d'activité et de dévouement; nous leur adressons en votre nom les remerciements qu'ils méritent.

Alexandrie, 10 novembre 1938.

Le Président  
du Conseil d'Administration,  
Aly Emine Yéhia.

# ÉCHOS ET NOUVELLES

## UN DEUIL DANS LA COLONIE BELGE

C'est avec infiniment de peine que nous avons appris le décès, survenu mardi soir, après une longue et douloureuse maladie, de M. Léon Henseval, directeur administratif des Tramways du Caire.

Monsieur Léon Henseval, né en 1865 à Gougnes (Belgique), fit ses études à l'université de Gand dont il sortit ingénieur des Ponts et Chaussées en 1887.

Après avoir travaillé pendant quelques années à la construction de chemins de fer en Belgique, il fut envoyé en Grèce, en 1892, à la Société des Chemins de fer au Péloponnèse. Rentré en Belgique, il prit part aux travaux de la dérivation de l'Ourlne puis, en 1894, alla au Transvaal collaborer à l'établissement de la voie ferrée de Komati Port.

En 1896, il entra à la Société Générale des Chemins de fer Économiques qui l'envoya, en 1900, aux Tramways de Maand et, en 1904, aux tramways du Caire, en qualité d'ingénieur, Chef du Service des Voies et Travaux. Secrétaire en 1917, sous-Directeur Adjoint en 1920, il devint, en 1933, Directeur Administratif de cette Société.

Essentiellement attaché à son travail, il sut joindre à une grande compétence technique des qualités profondément humaines qui ont fait de lui un chef plein de justice et de bonté.

Jusqu'à la dernière minute de sa vie il a lutté contre les atteintes du mal, n'abandonnant ses occupations qu'après avoir épuisé toutes ses forces, donnant ainsi à tous ses collaborateurs le plus bel exemple de dévouement et d'énergie.

À sa famille éplorée, à ses collaborateurs et à ses amis, nous présentons nos bien vives condoléances.



## CANAL DE SUEZ

Le mouvement maritime du Canal s'est élevé en septembre à 2.903.000 tonnes de jauge nette, et ainsi la comparaison avec le résultat correspondant de 1937, constamment défavorable depuis 5 mois, devient à nouveau favorable. L'augmentation se chiffre par 39.000 t. ou 1,4%; c'est la première, dit le « Bulletin décadaire de la Compagnie », qui vaille d'être notée en 1938, la différence

observée en mars ayant été insignifiante. Au surplus, le chiffre de 2.903.000 tonnes dépasse tous les résultats précédemment enregistrés en septembre.

Cette augmentation est due uniquement ou presque, au mouvement Nord-Sud qui se montre en accroissement de 38.000 tonnes ou de 2,6% par rapport à 1937.

Parmi les principaux produits composant le trafic-marchandises Nord-Sud, la houille enregistre la plus grande diminution, subissant une perte de 68.000 tonnes sur le total de 76.000 tonnes qu'il avait formé en septembre 1937. De leur côté, les métaux ouvrés, en ne groupant que 85.000 tonnes, accusent une diminution de 32.000 tonnes où, seules, sont en cause les expéditions vers l'Extrême-Asie qui ne comptent plus que pour 19.000 tonnes, alors qu'elles portaient sur 50.000 en septembre 1937.

Le mouvement Sud-Nord, tout en étant en diminution de plus de 5% sur son chiffre de septembre 1937, donne pourtant à enregistrer dans le détail certaines augmentations. Le groupe des huiles minérales (454.000

t. c. 440.000 t.), fait ressortir une progression par rapport au résultat correspondant de 1937. Le groupe des oléagineux (318.000 t. c. 275.000 t.) qui vient ensuite, donne à observer la plus forte augmentation: 43.000 t. ou 15,6%. Les céréales (239.000 t. c. 272.000 t.), tout en se montrant abondantes pour un mois de septembre, accusent une diminution de 33.000 tonnes ou de 12,1%. Les textiles représentés par un total de 118.000 t. contre 79.000 t., marquent ainsi sur leur chiffre, très faible il est vrai, de septembre 1937 une augmentation de près de moitié qui est due essentiellement au jute. Quant au groupe des minerais et métaux (91.000 t. contre 179.000 t.), il n'est pas loin de perdre la moitié du tonnage qu'il représentait en septembre 1937. Le sucre 86.000 t. contre 77.000 enregistre une augmentation grâce aux envois de Java.



## FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

Il y a deux semaines, le Conseil de Comme nous le faisons prévoir il cette Société a décidé de distribuer un coupon de P.T. 45 contre 36 l'année dernière.

# BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISÉ ..... L.E. 200.000  
CAPITAL VERSE ..... L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones: Direction: Nos. 54700 et 55410  
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.  
Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

## TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Échéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Égypte et de l'Étranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Épargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

**GHARBIEH GINNING Co. S.A.**

Mardi dernier s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Gharbieh Ginning Co., sous la présidence de M. C.M. Salvago.

Etaient présent: MM. Armand Nahman, André Selas, Alexandre Casulli.

MM. C.M. Salvago et André Selas faisaient fonction de scrutateurs et M.M. Constantinidis de Secrétaire.

Les actions représentées étaient au nombre de 10.408 sur 13.000 donnant droit à 474 voix.

Des trois administrateurs sortants: MM. A. Casulli, Jacques Rolo et J. Coconi, les deux premiers ont été réélus. Le troisième n'a pas posé sa candidature.

Lecture a été donnée du Rapport du Conseil, du Bilan et du Compte Profits et Pertes, qui ont été approuvés à l'unanimité.

Le dividende, fixé à P.T. 40 par action, est payable à partir du 25 novembre 1938, au Siège de la Société

**CREDIT FONCIER EGYPTIEN**

Des rumeurs persistantes ont circulé au sujet d'une réduction des dividendes de l'action et de la part Crédit Foncier, par suite d'une diminution des bénéfices, conséquence du ralentissement de son activité hypothécaire. Nous sommes en mesure de démentir ces bruits et d'annoncer que les résultats de l'exercice clos au 31 octobre 1938 sont du même ordre que l'année dernière et même légèrement supérieurs. Le coupon serait donc maintenu à P.T. 120. Quant à la part, il n'est pas exclu qu'elle bénéficie d'une légère augmentation du dividende.

Nous apprenons, d'autre part, que S.E. le Dr. Hafez Afifi pacha a été appelé à faire partie du Conseil d'Administration du Foncier, en remplacement du Comte de Sérionne qui se retire pour cause de santé.

**ASSOCIATED COTTON GINNERS**

Il sera distribué le même coupon que l'an dernier, soit 8 pence. Mais les bénéfices réalisés sont sensiblement supérieurs au précédent exercice. Aussi, le Conseil a-t-il jugé préférable de créer une somme importante à la Réserve pour dividendes, afin de parer à une diminution possible des résultats du prochain exercice, par suite du sensible déficit de la récolte cotonnière cette saison.

# L'ACCORD COMMERCIAL ANGLO-AMÉRICAIN

Washington, 17. (Reuter). — L'accord commercial anglo-américain a été signé.

L'accord, qui entre en vigueur à partir du 1er janvier prochain, est basé sur le traitement de la nation la plus favorisée et sera d'une durée de trois ans, après quoi il sera sujet à un préavis de six mois. L'accord peut prendre fin si le cours du change du dollar et de la livre subit un changement radical et il pourra être modifié au cas où quelque autre pays obtiendrait le grand avantage d'une concession spéciale.

Sur un chiffre de quarante millions de livres sterling d'exportations anglaises à destination de l'Amérique, dix-sept millions seront exemptés des droits de douane. Ceci sera stabilisé sur 9 1/2 millions, alors que sur 23 millions de marchandises sujettes aux droits de douane, des réductions seront accordées sur 11 millions et les droits de douane existants seront stabilisés sur six millions.

Les réductions varient en grande partie entre 30 o/o et 40 o/o et couvrent la majorité des textiles anglais. Il n'y a aucune réduction des droits de douane anglais sur les autos, mais les droits sur les voitures américaines de plus de 25 hp. ne seront pas augmentés.

La préférence actuelle de deux shellings par lb. sur le tabac de l'Empire ne sera pas augmentée et la Grande-Bretagne maintiendra l'entrée libre, telle qu'elle existe actuellement, du coton brut et du maïs.

Les droits sur le blé et sur certaines espèces de fruits seront réduits.

## L'accord des Etats-Unis avec le Canada

Washington, 18. (Reuter). — Le nouveau traité de commerce entre le Canada et l'Amérique a été signé en même temps que l'accord anglo-américain. Il sera d'une durée de trois ans et entrera en vigueur à partir du 1er janvier prochain.

Il prévoit le traitement réciproque et sans réserves de la nation la plus favorisée, sauf en ce qui concerne les avantages commerciaux spéciaux entre le Canada et l'Empire Britannique et entre les Etats-Unis et le Cuba. Chacun des signataires consent à réduire les droits de douane sur un certain nombre de produits et d'articles manufacturés.

## LA FLUVIALE F. VAN DER ZEE & CIE

CAPITAL  
L.E. 75.000  
RÉSERVES  
L.E. 75.000

**SIÈGE SOCIAL:**

ALEXANDRIE, 10, rue Chérif Pacha  
Téléphone 28659 (5 lignes)

**AGENCES PRINCIPALES:** LE CAIRE - MINIEH - ASSIOUT

La plus importante entreprise de transports intérieurs en Egypte

**TRANSPORTS FLUVIAUX  
TRANSPORTS CAMIONS  
TRANSITS - DÉDOUANAGES**

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 11 AU 18 NOVEMBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS	11 Nov. 1938	18 nov. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS	11 Nov. 1938	18 nov. 1938
<b>FONDS D'ETAT</b>			<b>SOCIETES FONCIERES</b>		
Unifiée 4% ..... Lst.	94 5/8	93 7/16	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	3 25/32	3 11/16
Privilégiée ..... Lst.	85 3/8	83 3/8	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 v.	1 v.
Bons du Trésor 4 1/2% ... L.E.	100	100 a.	Gharb. Land Cy., Fd. ... L.E.	0 5/64	0 5/64
Lots Turcs ..... Frs.	3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 1/4 v.	3 1/4
Trib. d'Eg. 3 1/2% ..... Lst.	97 1/4	97 1/4	Sté Fonc. d'Egypte ... Lst.	6 1/4	6 1/4
Tribut. d'Eg. 4% ..... Lst.	100 exc.	99 3/4	Wadi Kom-Ombo, Act. Lst.	6 21/64	6 3/32
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ... Lst.	33	32 3/4 v.
			Anglo-Belgian Cy. .... Lst.	0 57/64	0 57/64
<b>BANQUES</b>			<b>SOCIETES IMMOBILIERES</b>		
Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord. .... P.T.	470 a.	470	Union Foncière ..... Lst.	2 23/32	2 21/32
National Bank ..... Lst.	33 1/2	-32	Eg. Enter. et Dev. .... L.E.	4 5/8	4 3/4
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.	624	607	Eg. Enter. et Dev. Fd. ... L.E.	0 5/16	0 1/4
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1246	1225	Cairo-Héliopolis ..... Frs.	271 3/4	9 3/4
Crédit Fon. Ob. lots 1903, Frs.	311	306 1/2	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	10 3/32	268
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	293 1/2	291	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	529 a.	529 a.
Crédit Fon. Obl. 3 1/2% ... Frs.	555	555	Egypt. Delta Land ..... Lst.	0 61/64	0 15/16
Crédit Fon. Ob. 3% ..... Frs.	479	479	New-Egyptian Cy. .... Sh.	14/1 1/2	14/1 1/2
Crédit Fon. Obl. 3 1/2% Em. 1937 ..... L.E.	94,50	94,50	Sté. Im. Gare Cairo ..... L.E.	3 3/8	3 3/8
Banque d'Athènes ..... Frs.	9	9	Koubbeh Gardens ..... L.E.	1 17/32	1 17/32
Sté. An. Belgo-Egyptien-ne, Part Soc. .... Frs.	34	34	Jairo Suburban Land ... L.E.	2 15/16	3 a.
Land Bank, Act. Ord. ... Lst.	3 21/32	3 27/64			
Land Bank, Fond. .... Lst.	33 1/4	31 1/2	<b>SOCIETES INDUSTRIELLES</b>		
Land Bank, Ob. 3 1/2% ... Frs.	444 1/2 ex.	427	Crown Brewery ..... Frs.	125 v.	125 v.
Land Bank, Ob. 4% ... Frs.	68 excen.	68 excen.	Cie. Frigorifique ..... L.E.	5 3/16	5 3/16
Land Bank, Ob. 4 1/2% 1930 P.T.	710	710	Sté. Eg. Irrig. Act. .... L.E.	0 11/32	0 11/32
Land Bank 5% 1926 ..... Lst.	102 1/2 exc.	102 1/2 ex	Manure Cy. .... L.E.	1 15/32	1 15/32
Land Bank 5% 1927 ... L.E.	100 excen.	100 excen.	Salt and Soda ..... Sh.	37/6 3/4	37/—
Banque Misr ..... L.E.	6 1/2	6 29/64	Port-Said Salt ..... Sh.	43/-	42/9
Bq. Com. Grèce, Act. ... Frs.	18 1/2 ex.	18 1/2 exc.	Egyptian Markets ..... Sh.	26/- v.	25/9
Mortgage Bank of Palestine Act. Ord. .... L.E.	5,50 exc.	5,50 exc.	Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	2 33/64	2 31/64
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.	95,50	95,50	Suc. et Raf. Eg., Ord. ... Frs.	124 3/4	124 3/4
Ob. 5% 1939-56 série X. L.E.	96,05	96,05	Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	114 1/2	111 1/2
Ob. 5% 1941-56 série Y. L.E.	94,75	94,75	Suc. et Raf. Eg. Ob. .... Frs.	458	458
			Suc. et Raf. Eg., Fd. ... L.E.	2 27/32	2 29/32
<b>EAUX</b>			Elect. Light & Pow ..... L.E.	17 3/4 ex.	17 3/4 exc
Eaux Caïre, Act. .... Frs.	125 a.	125 1/2	Elect. Light Pow Jss. ... L.E.	13 3/4 n.	13 3/4 exc
Eaux Caïre, Jouiss. .... Frs.	347	342	Industrie du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
Eaux Caïre, Fond. .... Frs.	2555	2555	Filature Nationale Ord. Lst.	9 9/64	9 5/64
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	100 1/4 ex	100 1/4 n.	Cairo Sand Bricks ..... Lst.	3 1/4	3 1/4
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	100 1/4 ex	100 1/4	Imprimerie Misr ..... L.E.	7 1/4	7 1/4
			Sté. Misr Egr. Coton ... L.E.	4 1/16	3 59/64
			Plâtrière Ballah ..... L.E.	9 3/4	9 3/4
			Alexandria Pressing ..... Lst.	7 13/32	7 15/32 v
			«Al Chark» Cie. Ass. sur la Vie ..... L.E.	6 1/8 v.	6 v.
<b>TRANSPORTS</b>			Soc. Ciments Portland Tourah ..... P.T.	1085	1080
Anglo-Am. Nile Cy. ... Lst.	1 3/64	1 1/8	Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5 1/8	5 1/4
Aut.-Om. Caïre, Act. ... L.E.	3 23/32	3 23/32	The As. Cotton Ginners, Lst.	0 39/64	0 39/64
Aut.-Com. Caïre, Fd. ... L.E.	0 3/8	0 3/8			
Menzaleh Canal, Act. ... P.T.	168 n.	168 excen.	<b>HOTELS</b>		
Ch. Fer Kéneh, Act. .... Lst.	25 21/32	25 21/32	Gd. Hôt. Eg. Nung. .... Lst.	16 7/16	15 3/4 v.
United Egypt. Nile ..... L.E.	1 3/32	1 3/32	Gd. Hôt. Ob. Série A. ... Lst.	104 excen.	104 excen.
Ob. Suez 3% 2e. série ... Frs.	555	551 1/2	Up. Eg. Hot., Nouv. ... L.E.	1 3/8	1 3/8
Suez 5% ..... Frs.	585	543	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ... L.E.	86 1/4	86 1/4
Trams Alex., Div. .... Frs.	594	587	Egyptian Hot., Ord. .... Lst.	1 31/64	1 25/64
Trams Alex., Act. Jouis. Frs.	227 v.	227 v.	Egyptian Hot., Priv. ... Lst.	8 3/4 v.	8 3/4
Trams Alex., Ob. 4% ... Frs.	21 1/2	21 1/2			
Trams Caïre, Parts Soc. Frs.	430 excen.	430 excen.			
Ob. Suez 3%, 3e. série ... Frs.	61	61 1/2			

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

## DU 11 AU 18 NOVEMBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	11 Nov. 1938	18 nov. 1938	DES VALEURS DESIGNATION	11 Nov. 1938	18 nov. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	100	100	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 25/32	0 25/32
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	101 1/16	101 1/16	Alexandria Ramleh ... Lst.	0 15/16	0 5/16
Land Bank Act. .... Lst.	3 5/8	3 3/8	Trams Alex., Div. .... Frs.	220	220
Land Bank, Fond. .... Lst.	33 1/2	31	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	21	18
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	426	420 v.	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	480 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex	68 1/2 ex.	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	14 5/16	14
Commercial Bank ... Lst.	2	2	Presses Libres ... L.E.	8 7/16	8 17/32
Alexandria Water ... Lst.	14 1/16	14 3/32	Net et Pressage ... L.E.	7 3/8	7 11/32
Béhéra, Ord. .... L.E.	10	9 5/8	Alex. Pressing ... L.E.	7 7/16	7 1/4
Béhéra, Priv. .... Lst.	5 3/32	5 3/32	Bonded War., Ord. .... Lst.	6 3/16	6 1/64
Urb. et Rurales ... Lst.	2 1/4	2 1/4	Bonded War., Priv. .... Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	9 3/32	9 1/16
Union Foncière ... Lst.	2 3/4	2 3/4	Salt and Soda ... Sh.	37 1/4 1/2	37/—
The Gabbar Land ... L.E.	1 31/32	2 1/32	Port-Said Salt ... Sh.	42/9	42/6
La Gérance Imm. .... L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 19/32	0 19/32



Vous gagnerez  
du temps...

avec

# OKAVA

Clavovrite

... et vous serez mieux rasé

PT. 3 1/2 les 5 lames

0.10 mm

# Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 18 nov.

La faiblesse a prédominé durant toute cette semaine, sous le poids de ventes provenant en majorité de l'étranger. Le recul de nos valeurs d'arbitrage à Paris et à Londres a déprimé le reste de la cote qui s'est effritée graduellement, sauf au cours de la dernière séance où un timide redressement s'est produit.

Si l'on veut analyser ce mouvement de recul prononcé, on arrive, à cette conclusion, qu'il n'est dû qu'à des motifs d'ordre purement psychologique, les places étrangères liquidant momentanément quelques-unes de nos meilleures valeurs qu'elles avaient payé au prix cher. Il y a moins d'un an, Paris recherchait chez nous l'Unifiée à 109 et le Foncier à 900 francs.

Aujourd'hui, à la suite des effets combinés d'un début du redressement des finances françaises, et des bruits concernant l'avenir des finances publiques de l'Egypte, le marché parisien se désintéresse de nos valeurs.

Le mobile des ventes demeure ainsi aisément explicable. Logiquement le porteur français est en droit de commencer à investir ses fonds dans ses valeurs nationales, en sacrifiant d'autres valeurs étrangères sur lesquelles, il réalise quand même d'amples bénéfices.

Notre marché a subi naturellement les répercussions de cet état de choses. Les dégagements de l'étranger ont été absorbés au prix de lourds sacrifices des cours, et dans les bas niveaux la résistance s'est fait sentir.

Cette situation doit-elle encore durer? Verrons-nous encore l'effritement continu des cours de nos meilleures valeurs?

Autant qu'on puisse en juger à la lumière de la logique des faits, il est peut-être permis d'en douter.

Le niveau général de nos valeurs a, en effet, été ramené à un degré tel, que les éléments techniques doivent opposer une résistance à toute nouvelle faiblesse. A part, la persistance d'une abondance monétaire et des taux très bas de l'argent, les résultats que commencent à publier les Sociétés révèlent des progrès intéressants des bénéfices réalisés. Ceci est un indice de la vitalité du pays qui résiste à bien d'éléments adverses.

Par ailleurs, le taux de rendement de nos meilleurs titres se situe à l'heure actuelle entre 5 et 6 pour cent soit bien au-dessus des taux pratiques sur le marché de l'argent.

Dans un autre ordre d'idées il y a lieu de se réjouir de l'entrée en vigueur de l'accord italo-anglais, qui présente pour notre pays, un gros avantage à la suite de l'apaisement qu'il détermine dans le bassin méditerranéen et sur les frontières italo-égyptiennes.

Dans le domaine de la politique internationale, l'horizon s'est quelque peu assombri à la suite de la recrudescence des persécutions en Allemagne, qui ont provoqué un mouvement de désapprobation dans le monde entier. La politique de rapprochement avec l'Allemagne initiée par M. Chamberlain, semble être compromise. Le geste du Président Roosevelt rappelant son ambassadeur à Berlin, semble devoir exercer ses heureux bienfaits.

\* \* \*

Il y a lieu de signaler que la dernière séance de la semaine sous revue s'est déroulée sous le signe de la fermeté et de l'optimisme et que de nombreux intermédiaires y ont vu un augure favorable à la suite de l'heureux événement que l'Egypte vient de fêter au milieu de la joie et de l'allégresse.

## FONDS D'ETAT

Ce fut le compartiment le plus affecté par la baisse. L'Unifiée qui

avait fléchi jusqu'en-dessous de Lst. 93, clôture à Lst. 93 7/16 contre Lst. 95 5/8 et la Privilégiée termine à Lst. 83 3/8 contre Lst. 85 3/8, après avoir touché Lst. 82 1/2.

## BANCAIRES

La National Bank perd une livre et demi, clôturant à Lst. 32, ayant même fléchi au cours de la semaine à un niveau plus bas. L'action Crédit Foncier fut moins affecté, clôturant à frs. 607 contre 624. Cette attitude plus ferme est due au fait que les rumeurs d'une réduction du coupon ont été démenties. En effet, comme nous l'annonçons par ailleurs, l'action recevra le même dividende que l'année dernière soit P.T. 120. Sur la base du cours actuel du titre, cela fait un rendement de 5%. C'est un taux particulièrement élevé, si l'on songe surtout que les années précédentes, le rendement du Foncier était bien au-dessous de 4%. On peut se rendre compte de la baisse importante enregistrée par le titre depuis l'année dernière.

Les obligations à lots furent également plus faibles. L'émission 1903 clôture à frs. 306 1/2 contre 311 et l'émission 1911 à frs. 291 1/2 contre 293 1/2.

(Lire la suite en page 17)

# BANQUE MISR

## SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Emad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

### AGENCES et BRANCHES

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Caire), Mansourah, Tantah, Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum, Béni-Souef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Bébax, El Fachn, Dairout, Mallawi, Assiout.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

# LA REVUE COTONNIERE

## RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance.	Clôture 17/11/38.	Clôture 10/11/38.	Clôture de l'année passée.	Maximum des Prix.	Minimum
<b>Sakel.</b>					
Novembre	13.93	13.76	14.97	14.08	13.70
Janvier	14.19	14.18	14.28	14.35	14.10
Mars	14.34	14.34	13.88	14.54	14.25
Mai	14.42	—	—	14.64	14.31
<b>Giza 7.</b>					
Novembre	14.03	13.89	11.93	14.13	13.85
Janvier	14.05	14.07	11.92	14.23	13.93
Mars	14.12	14.15	11.92	14.30	14.00
Mai	14.13	14.17	11.99	14.25	14.02
Novembre	13.75	—	—	13.83	13.64
<b>Haute-Egypte:</b>					
Décembre	11.05	11.04	9.79	11.24	10.99
Février	11.14	11.10	9.72	11.31	11.08
Avril	11.18	11.14	9.76	11.33	11.13
Juin	11.20	11.12	9.79	11.35	11.14
Octobre	10.85	10.66	10.01	10.85	10.65

### NEW-YORK

17/11/38.	Décembre	—	Mai	8.28
10/11/38.	"	—	"	8.24
l'année passée.	"	—	"	7.87

### LIVERPOOL

Giza 7.	Janvier	17/11/38.	7.72	—	10/11/38	7.77
Haute-Egypte.	"	"	6.31	—	"	6.28
Américain.	"	"	4.83	—	"	4.74

Jeudi, le 17 novembre 1938.

### CONTRATS

Pendant la première partie de la période en revue le marché montra une tendance ferme. Une tendance meilleure à New-York, une faiblesse renouvelée de la Lst. par rapport au dollar et l'apparition de petites livraisons de 3000 et 2250 cantars seulement à la filière du Sakel et du Giza respectivement au deuxième jour de livraison de Novembre furent parmi les influences favorables, tandis que le commerce prêta plus d'appui que les jours précédents et il y eut une amélioration distincte de la demande pour le disponible, l'animation plus grande venant se joindre aux rapports de nouvelles petites affaires conclues avec le Japon, les Indes et l'Allemagne. Sur ces stimulants, les haussiers achetèrent activement, et les contrats étant en approvisionnement limité, les prix haussèrent progressivement, des gains de 32, 24 et 40 points étant enregistrés en quatre jours pour les échéances rapprochées du Sakel, du Giza et de l'Ashmouni respectivement.

Aux prix hauts, les ordres du commerce ne durèrent pas, et un certain nombre de ventes en couverture eurent lieu, des réalisations suivirent; et une tendance de réaction fut subséquemment accentuée par des ventes en fixation et des liquidations renouvelées par suite des dépêches plus faibles

dans la récolte au Soudan, et clôture sur un ton plus brillant.

Les nouvelles provenant des Etats-Unis n'ont donné jusqu'à présent aucune indication précise concernant l'avenir de la législation d'aide aux fermiers. Les cultivateurs ne sont pas apparemment enclins à abandonner les avantages financiers du système actuel des prêts, mais ils laissent voir une crainte toujours plus grande concernant l'accumulation des stocks du coton du prêt du Gouvernement, et la diminution progressive des exportations, qui, au 31 octobre, étaient de 580.000 balles plus petites (ou plus de 35 pour cent) que celles de l'année dernière à la même époque, et on rapporte que l'Administration est sérieusement troublée pour les mêmes raisons. Mais quoique le plan d'Allocation Locale (par lequel on allouerait aux fermiers des quotes-parts de la récolte — basées sur les besoins des filatures locales — pour lesquelles un prix serait garanti, le coton produit en plus de telles quotes-parts trouvant son propre prix sur le marché) ait été librement projeté dernièrement, notamment au Texas, il n'y a rien eu d'officiel de Washington pour désigner que ce plan ou tout autre plan supplanterait le plan ac-

## NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL: — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

### SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashn (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

tuel, et l'attention se concentrera à présent sur le référendum prochain des cultivateurs (fixé au 10 décembre): qui approuvera ou rejettera la répartition de l'acréage de 1939 de 27/29 millions d'acres annoncée mardi par le secrétaire Wallace. En attendant le coton est encore livré rapidement au prêt, 276.000 balles ayant été absorbées pendant la semaine finissant le 12 novembre, et si l'affluence continue à cette moyenne la quantité totale mise en gage (y compris le coton de l'ancien prêt reporté de l'année passée) sera d'environ 10 1/4 millions de balles à la fin de ce mois, quand, en tenant compte des exportations et de la consommation locale aux moyennes actuelles, l'approvisionnement libre sera réduit à 11.800.000 balles, comme suit :

	Balles
Approvisionnement de la saison (sur la base de l'estimation de la récolte de novembre)	25.777.000
Moins: Exportation à la moyenne actuelle....	1.550.000 B/s
Consommation locale à la moyen-	

ne actuel- le .....	2.200.000 B/s
Stock du prêt ..	10.227.000 B/s 13.977.000
Excédent libre au 30 novembre .....	11.800.000

Les exportations et la consommation locale à la même moyenne pour le restant de la saison réduiraient le report libre à 4 millions 300.000 balles, si aucune quantité du coton du prêt n'est amortie ou aucune nouvelle quantité de coton n'est mise en gage.

La rareté artificielle du coton américain a, et continuera sans doute à avoir, une répercussion favorable sur le marché mondial pour les variétés étrangères. Les premières estimations de la production de ces variétés de cette année sont d'environ 16 1/4 millions de balles (2 1/4 millions moins que la saison passée) et leur approvisionnement total, y compris le report de 9.778.000 balles, sera sur cette base de 26.028.000 balles. Ce chiffre est de 450.000 balles plus grand que l'approvisionnement de la saison passée, mais l'augmentation est insignifiante en comparaison avec la diminution de l'approvisionnement

de l'américain en perspective. On croit en général ici, que dans ces conditions, les prix doivent éventuellement hausser, et la détermination des haussiers les plus forts à garder leurs positions dans cette attente, reste toujours aussi ferme malgré la pauvre demande de l'étranger et l'accumulation des stocks. Les cultivateurs sont également optimistes, et leur répugnance à fixer leurs ventes en *call* contribue grandement à la stabilité du marché. En attendant cependant, le poids potentiel des ventes qui auront finalement lieu pour compte des fixations des prix est très considérable et augmente fermement. On estime couramment que le 70 pour cent du coton déjà vendu dans ces conditions est non fixé, et les achats de l'intérieur continuent activement. En conséquence, bien que le marché soit actuellement plus sensible aux influences favorables qu'aux influences contraires, et qu'il répondrait fortement à une extension de la demande de la filature ou à tout nouveau stimulant aux achats de la spéculation, plus tard, quand il sera soumis à la pression qui proviendra inévitablement des fixations retardées des cultivateurs, il pourrait en résulter, peut-être, une sérieuse faiblesse.

## BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	11/11/38		12/11/38		14/11/38		15/11/38		16/11/38		17/11/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
<b>Cakellaridis :</b>												
Novembre .....	13.70	13.79	13.95	14.04	14.03	13.97	14.07	14.05	14.—	13.94	13.90	13.93
Janvier .....	14.15	14.20	14.20	14.29	14.32	14.23	14.35	14.26	14.18	14.13	14.12	14.22
Mars .....	14.34	14.38	14.38	14.14	14.45	14.36	14.54	14.41	14.32	14.28	14.25	14.37
Mai .....	—	—	—	—	—	—	—	14.64	14.52	14.35	14.26	14.45
<b>Guiza 7 :</b>												
Novembre .....	13.94	13.96	13.97	13.88	14.05	14.05	14.12	14.06	13.92	13.90	13.88	14.03
Janvier .....	14.12	14.07	14.08	14.09	14.12	14.13	14.20	14.13	14.3	13.98	13.97	14.07
Mars .....	14.18	14.14	14.15	14.16	14.19	14.20	14.30	14.19	14.8	14.05	14.01	14.17
Mai .....	14.20	14.16	14.17	14.20	14.38	14.20	14.25	14.18	14.06	14.06	14.09	14.16
<b>Achmouni :</b>												
Novembre .....	—	—	—	—	13.75	13.78	13.85	13.79	13.70	13.65	13.65	13.77
Décembre .....	11.08	11.10	11.10	11.11	11.13	11.16	11.21	11.16	11.8	11.03	11.02	11.06
Février .....	11.13	11.16	11.15	11.18	11.20	11.24	11.29	11.23	11.17	11.13	11.10	11.14
Avril .....	11.13	11.19	11.19	11.22	11.24	11.28	11.33	11.27	11.19	11.16	11.14	11.21
Juin .....	11.14	11.17	11.16	11.20	11.25	11.26	11.35	11.27	11.17	11.16	11.19	11.23
<b>Graines de Coton :</b>												
Octobre .....	10.65	10.69	10.72	10.72	10.79	10.76	10.83	10.83	10.80	10.78	10.75	10.87
Novembre .....	65.—	65.2	65.4	66.3	66.7	66.3	66.—	65.9	64.5	64.8	65.6	65.5
Décembre .....	64.8	64.9	65.—	65.7	66.—	65.8	66.2	65.3	64.3	64.2	64.—	65.—
Janvier .....	64.6	64.8	65.2	65.5	66.—	65.5	65.8	64.9	64.1	64.1	63.9	64.8
Février .....	64.9	64.7	65.—	65.3	65.5	65.3	65.6	64.9	63.8	64.1	63.7	64.7
Avril .....	—	—	65.1	65.3	65.5	65.2	65.3	64.6	64.—	63.8	63.5	64.4



**DISPONIBLE**

Le marché du disponible a été assez actif cette semaine, les ventes se montant en moyenne à 2.500 balles par jour. La demande s'est

portée principalement sur le Giza 7, le Maarad et le Sakel ont été bien demandés, et l'Ashmouni et le Zagora ont fait l'objet d'une meilleure demande.

**SALT AND SODA**

On annonce que le coupon pour l'exercice 1937/38 sera de sh. 1/10 1/2 contre 2/3 l'exercice passé. Mais cette distribution porte sur 600.000 titres contre 500.000 en 1937. Au total, les actionnaires recevront donc les mêmes bénéfices, ayant bénéficié d'une répartition gratuite de 100.000 titres au début de cet automne.

# CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

(Suite de la page 14)

La Banque d'Athènes fut une des valeurs qui se maintinrent le plus fermes. Le titre est recherché à frs. 9, n'ayant pas subi de changement. Les Land Bank ont cédé du terrain comme les autres valeurs. L'action termine à Lst. 3 27/64 contre 3 21/32 et la fondateur clôture à Lst. 31 1/2 contre Lst. 33 1/4.

**EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX**

La jouissance Eaux du Caire fléchit à frs. 342 contre frs. 347. Les obligations Suez suivirent le mouvement de baisse générale. Les 3% terminent à frs. 551 1/2 contre 555 et les 5% clôturent à frs. 587 contre 594.

Les titres Trams d'Alexandrie ne subissent aucun changement et la part sociale Trams du Caire abandonne une fraction à frs. 61.

**FONCIERES ET IMMOBILIERES**

L'action Cheikh Fadl perd une fraction à L.E. 3 11/16. L'action Gharbieh Land reste offerte à L.E. 1, sans changement. L'action Kom-Ombo abandonne une fraction à Lst. 6 3/32 contre 6 21/64 et la fondateur clôture à Lst. 32 3/4 contre Lst. 33.

L'Union Foncière termine à Lst. 2 21/32 contre 2 23/32. La Société du Béhéra, action ordinaire, perd 1/4 de livre à L.E. 9 3/4.

L'action Cairo-Heliopolis fléchit à frs. 268 contre 271 3/4 et la fondateur recule à L.E. 9 3/4 contre 10 3/32. La Delta Land perd une petite fraction à Lst. 0 15/16. La New-Egyptian est inchangée à sh. 14/1 1/2.

**INDUSTRIELLES**

Ce fut le compartiment qui se comporta encore le mieux de la cote. Il fut également affecté par la dépression générale, mais les pertes subies par les titres industriels, furent sensiblement moins importantes que celles des autres valeurs.

L'action Financière et Industrielle est assez résistante à Lst. 6 5/16. Nous publierons dans notre prochain numéro une étude sur cette entreprise dont les perspectives d'avenir se présentent comme fort brillantes.

La Salt and Soda clôture à sh. 37/- contre 37/6 1/2. La Port-Saïd Salt est à sh. 42/9 contre 43/-. L'action Egyptian Markets est offerte à sh. 25/9 contre 26/-. L'Oilfields n'abandonne qu'une petite fraction à Lst. 2 31/64.

L'ordinaire Sucreries demeure ferme et sans changement à frs. 124 3/4. La Privilégiée, toutefois, est plus faible à frs. 111 1/2 contre 114 1/4. Quant à la fondateur elle gagne une fraction à L.E. 2 29/32 contre 2 27/32.

La Filature Nationale, dont nous avions annoncé l'augmentation du coupon n'a pu se soustraire à l'ambiance générale du marché, et recule d'une fraction à Lst. 9 5/64 contre 9 9/64. L'action Ciment Tourah perd quelques piastres à P.T. 1080. L'Associated Cotton Ginners se maintient ferme à L.E. 0 39/64.

**HOTELIERES**

Les valeurs hôtelières furent également affectées. L'action Upper Egypt Hotels clôture à L.E. 1 3/8 contre 1 13/32 et l'ordinaire Egyptian Hotels termine à Lst. 1 25/64 contre Lst. 1 31/64.

## CREDIT FONCIER EGYPTIEN

**OBLIGATIONS 3 % A LOTS**

Tirages du 15 novembre 1938  
Emission 1903. — 462ème tirage  
Le No. 671.912 est remboursable par 59.090 francs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs:  
401722 457114 516776 612272 725261  
414811 468359 523808 622359 733471  
122227 491906 540447 632575 751053  
912579 787078 564447 638677 792134  
439801 514637 582410 654277 797085

Emission 1911. — 361ème tirage  
Le No. 320355 est remboursable par 59.090 francs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs:

32567 68790 180643 268480 310943  
35966 122197 200460 268926 319738  
37872 126132 208233 288005 355360  
53609 127018 221144 295000 374506  
65210 157848 272830 307655 378075

Le paiement des lots sera effectué à partir du 1er décembre 1938.

## L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

**CAPITAL: Lstg. 500,000 entièrement versé**

**Siège Social: LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa**

**Amélioration terres agricoles -**

**Exploitation**

**GÉRANCES URBAINES ET RURALES -**

**LOTISSEMENTS - AVANCES**

**CONDITIONS SUR DEMANDE**

# COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

## BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2771

Alexandrie, Jeudi à Midi le 17 Novembre 1938

	COTON											
	Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK
		Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL		
Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Cantars	
Cette semaine...	256.481	7.233	52.982	8.969	66.255	4.526	33.404	225	1.613	20.953	154.284	2.956.817 \$
Même sem. 1937	277.366	8.464	62.264	14.961	110.461	2.270	16.685	360	2.628	26.055	192.038	2.143.720 *
» » 1936..	305.997	14.412	105.633	7.620	56.299	4.019	29.503	200	1.455	26.251	192.890	2.600.907 †
Dep. 1 <sup>er</sup> Sep. 1938	2.948.712	62.929	461.410	108.879	804.648	31.443	232.192	2.649	19.481	205.900	1.517.731	—
Même époque 1937	3.923.629	97.614	718.250	155.177	1.146.990	28.990	214.101	7.083	52.023	288.864	2.131.364	—
» » 1936.	4.051.324	106.118	777.550	112.801	832.967	42.313	311.563	6.441	47.225	267.673	1.969.305	—

Y compris stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1938 Crs. 1.525.830 \* au 1<sup>er</sup> Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1936 Crs. 488.888. Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 9 Novembre 1938, Achmoum Cantars 14.048, Zagora 18.222, Divers 2.026. Total Cantars 34.296 ; en outre Crs. 3.530 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 37.826 à déduire du stock. Consommation à l'intérieur du pays du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 2 Novembre 1938 Cantars 63.592. N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 23 cantars.

	GRAINES DE COTON					TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON	
	Arrivages (1)	EXPORTATIONS				STOCK	Arrivages (1)	Export. (2)	Export.
		Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)				
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine...	100.432	23.056	—	—	23.056	726.109 \$	1.100	6.583	11
Même sem. 1937..	128.391	86.031	—	—	86.031	835.186 *	920	1.621	42
» » 1936..	120.610	73.023	—	—	73.023	869.692 †	1.122	7.062	—
Dep. 1 <sup>er</sup> Sept. 1938	1.174.726	476.913	13.449	—	490.362	—	12.094	22.523	1.538
Même époque 1937	1.618.047	811.599	48.078	—	829.677	—	16.970	32.790	192
» » 1936.	1.756.580	882.088	8.796	—	891.784	—	13.985	32.331	—

Y compris Stock § au 1<sup>er</sup> Septembre 1938.-Ard. 41.745 \* au 1<sup>er</sup> Septembre 1937.-Ard. 46.816 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1936. Ard. 4.896. Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1938 au 9 Novembre 1938 environ Ard. 233.147 (3) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

	FEVES					ORGES		
	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL			
Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine .....	278	219	—	—	—	56.073	1.292	—
Même semaine 1937.....	335	399	39	52	91	40.629	217	—
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1938.....	36.814	13.611	532	820	1.352	—	158.699	22.789
Même époque 1937.....	33.837	13.464	355	772	1.127	—	109.174	117.703
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1938	Ard. 7.000					Ard. 4.000		
Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1937	Ard. 455					Ard. 21.613		

	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Arrivages			Arriv	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.						
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108 Ok	Crs. 108 Ok
Cette semaine .....	6.548	4.767	—	362	—	314	—	990	7
Même semaine 1937.....	9.048	3.576	—	223	—	636	—	4.619	1.011
A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1938.....	461.989	332.349	253	11.662	51	49.421	1.385	1.098.751	800.860
Même époque 1937.....	609.942	287.759	57.078	11.255	129	110.206	67.889	1.028.450	942.485

Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1<sup>er</sup> Déc. 1927 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1938 Crs. —  
Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1<sup>er</sup> Déc. 1936 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1937 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1<sup>er</sup> Avril, pour les Maïs le 1<sup>er</sup> Déc., pour les Oignons le 1<sup>er</sup> Mars

# LETTRE DES ETATS-UNIS

De notre Correspondant Particulier (Par Avion)

New-York, 12 nov.

A présent que les élections sont faites, Washington sera à même de consacrer plus d'attention aux problèmes liés entre eux, de l'accord tripartite, des traités commerciaux et des dettes de guerre, et il semble probable que des développements décisifs se produiront finalement.

Ces questions ont bénéficié de façon intermittente de l'attention des milieux officiels depuis le moment où l'accord tripartite avait été conclu mais, depuis six mois, elles ont indubitablement fait l'objet d'examen plus sérieux de la part de l'Administration de Washington. Les gouvernements étrangers ont été consultés dans le but d'éliminer les divergences de vues existantes.

Toutefois, des observateurs bien informés estiment qu'un règlement brusqué ou d'ensemble des problèmes est improbable, sinon impossible, eu égard non seulement aux obstacles d'ordre pratique, mais aussi à la confusion et au désaccord qui existent au sein de l'Administration sur les conditions et termes le plus désirables, du point de vue politique et économique, d'un arrangement. Jusqu'ici rien n'indique que Washington soit déjà arrivé à des conclusions d'ensemble.

Cependant, plusieurs observateurs qui se penchent sur ces problèmes, croient qu'on assistera dans le proche avenir à des développements qui, logiquement, devraient se produire dans l'ordre suivant :

1o.) Modification de l'accord tripartite; certains estiment que la faculté laissée aux diverses monnaies de chercher leurs niveaux naturels sera peut-être abrochée. Plusieurs banquiers expriment du mécontentement sur les résultats de l'accord tripartite et croient fermement qu'il devra être modifié avant que le traité de commerce avec la Grande-Bretagne, et aussi des traités avec d'autres nations, puissent être appliqués avec succès sur une base saine et durable qui semble nécessiter présentement un cours plus bas de la livre sterling. Des traités dépourvus d'élasticité sont considérés comme incompatibles avec des politiques monétaires manquant également d'élasticité, et l'on souligne à cet égard l'absence de relations stables entre la Lst., le doll. et le franc.

2o.) Lorsque des arrangements viables auront été conclus à ce sujet, la question des dettes de guerre pourrait être finalement abordée soit à l'issue des négociations, soit comme phase des négociations; elle ne pourrait certainement pas précéder ces négociations, étant donné, notamment, la nécessité de soumettre les

décisions au Congrès, alors que le droit d'agir au sujet de l'accord tripartite et des traités de commerce fait déjà partie des pouvoirs de l'exécutif.

Certains observateurs estiment également qu'il est illogique de s'attendre à des décisions de Washington sur l'une de ces questions, concernant la France, avant d'avoir connaissance des décrets financiers et mesures de reconstructions envisagés par M. Paul Reynaud; au surplus un règlement de la question des dettes de guerre et des traités de commerce doit nécessairement inclure l'Angleterre, sinon être fait d'abord avec ce pays.

Il semble raisonnable de supposer que le State Department reconnaît l'opportunité de rouvrir les marchés de capitaux américains aux emprunts

étrangers en vue de stimuler les échanges dans le cadre de traités commerciaux, mais une plus grande liberté d'action de la livre et du franc en est une condition préalable qui devrait être suivie d'une abrogation de la loi Johnson et il existe naturellement à Washington, et ailleurs, des personnes se montrant opposées à des cours plus bas des monnaies étrangères.

Ces sujets ne font pas en ce moment l'objet de beaucoup d'attention de façon générale; de même Washington ne s'est pas encore remis des résultats défavorables des élections. Toutefois, vu les réalités présentes certains observateurs sont convaincus que la nécessité d'une modification de l'accord tripartite sera reconnue prochainement et qu'une action initiale sera entreprise. W.P.

## ACTUALITE ECONOMIQUE

### Sur le marché du caoutchouc

Les dernières statistiques officielles du caoutchouc qui précisent la situation du marché à la fin de septembre, font ressortir des progrès sensibles dans la situation de la matière.

Les stocks mondiaux se montent à 530,620 tonnes, en diminution de 13,813 tonnes par rapport au mois d'août et la consommation totale a atteint 77,374 tonnes, chiffre maximum depuis mars, cela sans que la consommation des Etats-Unis ait encore augmenté.

Des chiffres plus récents confirment encore l'amélioration du marché: pour la huitième semaine consécutive, les stocks à Londres ont subi une réduction, ils ont baissé pendant la semaine dernière de 3,067 tonnes, c'est la première fois depuis le début de la crise que leur diminution en une semaine est aussi importante.

Malgré cela, on constate que le marché du caoutchouc est terne et que les cours sont demeurés presque invariables depuis un mois aux environs de 8 1/2 pence par livre. Pourquoi cette stabilité?

Elle paraît s'expliquer par la crainte que le contingent de production applicable au premier trimestre de 1939 soit porté le 15 novembre prochain à 50 p.c. au lieu des 45 p.c. actuellement en vigueur.

Or, le 1er janvier 1939, entrera en application le nouvel accord de réglementation conclu pour cinq ans, qui modifie sur certains points l'ac-

cord primitif de 1934. Les chiffres de base de la production se trouveront ainsi portés de 1,335,250 tonnes en 1938 à 1,519,000 tonnes en 1939, soit une augmentation de 183,750 tonnes. Ces chiffres comprennent le contingent du Siam qui, jusqu'à concurrence de 40,000 tonnes, n'est pas soumis aux restrictions imposées. Il faut y ajouter la production de l'Indochine qui bénéficie d'un régime particulièrement favorable: ses exportations restent libres, la seule obligation qui lui soit imposée étant de verser au comité de réglementation une partie des quantités exportées en excédent de 50,000 tonnes.

Dans ces conditions, la simple entrée en vigueur du nouvel accord entraînera automatiquement un accroissement de la production, même si le contingent de restriction est maintenu à 45 pour cent. Si, comme on le prévoit, et comme cela paraît justifié par l'amélioration de la situation aux Etats-Unis, le contingent est porté à 50 pour cent, l'augmentation réelle de la production sera donc importante.

On semble redouter un nouvel accroissement des stocks et une chute des cours. Cependant, si l'on examine attentivement la situation, ces craintes paraissent excessives. En particulier, les perspectives actuelles sont nettement encourageantes, le redressement de l'industrie automobile américaine se confirme et on est en droit d'espérer que la consommation de 1939, sans atteindre le chiffre record de 1937, dépassera cependant celle de 1938.

# LA PAGE DU COMMERÇANT

## Constitutions

Entre M. Thémistocle J. Michailidès et un commanditaire, il a été constitué une société en commandite simple, sous la raison sociale «Thémistocle J. Michailidès & Co.» et la dénomination commerciale «West Wines and Spirits Trade». Objet, industrie et commerce, achat et vente de boissons alcooliques et leurs dérivés en Egypte et ailleurs. Siège, Alexandrie. Durée: dix ans à partir du 1er novembre 1938. Montant de la Commandite: L.E. 4.000. Signature sociale: M. Thémistocle J. Michailidès.

\*\*\*

Entre M. Anis Rizgallah et un commanditaire il a été constitué une société en commandite simple sous la raison sociale «A. Rizgallah & Cie». Objet: toutes opérations de commissions, de représentations et plus spécialement toutes opérations de dédouanage et d'avances sur marchandises. Siège au Caire. Durée: 3 ans et 9 mois à partir du 1er avril 1938. Capital: L.E. 800, dont 400 montant de la commandite. Signature sociale: au Sieur Anis Rizgallah.

\*\*\*

Entre M. Dimitri St. Vassilaros et un commanditaire, il a été constitué une société en commandite simple sous la raison sociale «D. Vassilaros & Cie». Objet: exploitation d'une fabrique de sacs à papier. Durée: 3 ans à partir du 1er octobre 1938. Siège: au Caire. Montant de la commandite: L.E. 3.300. Signature sociale: au Sieur D. Vassilaros.

\*\*\*

Entre M. Alexandre Akaoui, Mme Juliette Economou et un commanditaire il a été constitué une société en commandite simple, sous la raison sociale «A. Akaoui & Cie.» et la dénomination commerciale «Bijoux Baskoul». Objet: achat et exploitation d'un magasin de fausse bijouterie au Caire. Siège: Caire. Durée: 4 ans à partir du 1er octobre 1938. Montant de la commandite: L.E. 150. Signature sociale: aux deux associés en nom conjointement.

\*\*\*

Entre M. Maurice J. Pinto et un commanditaire, il a été constitué une société en commandite par action, sous la raison sociale «M. J. Pinto & Cie». Objet: toutes sortes d'opérations commerciales d'importation ou d'exportation de tous articles en général. Siège: Alexandrie. Durée: 5 ans à partir du 1er novembre 1938. Capital: L.E. 3.000, dont 1.000 montant de la commandite. Signature sociale: à M. Maurice J. Pinto.

\*\*\*

Entre M. Nicolas C. Antonas et M. Khalil Rad, comme associé commanditaire il a été constitué une Société en commandite simple sous la

Ron. Ste. «Nicolas C. Antonas & Co.» Objet: commerce en général et plus spécialement toutes opérations en coton, graines de coton, céréales, olignons. Siège: Sohag. Durée: trois ans à partir du 1er septembre 1938. Capital: L.E. 7.500 dont L.E. 5000 montant de la commandite. Signature sociale: A. M. Nicolas C. Antonas.

## Modifications

Il appert d'un acte sous-seing privé que le sieur Szoulim Cykornick s'est retiré de la Sté. «D. Dorra, N. Feingold, Paless & Co.». La Sté. continuera à fonctionner sous la même Raison sociale, entre les autres associés qui en assument tout l'actif et le passif.

\*\*\*

Il appert d'un acte sous seing privé que le sieur Guido Grasso s'est retiré de la Société en nom collectif «Grasso & Co.». Les associés restant assumeront seuls l'actif et le passif et continueront la Sté. sous la même Raison Sociale. Le capital social demeure inchangé, l'associé Rodolphe Grasso faisant un nouvel apport en compensation du retrait fait par M. Guido Grasso.

\*\*\*

Il appert d'un acte sous seing privé que la commandite de la dame Cléopatra Zaloum, associée commanditaire dans la Raison Sociale Nicolas Zaloum & Co. a été portée de L.E. 5.750 à L.E. 11.250. Le capital social se trouve ainsi porté à L.E. 11.500.

## Dissolution

La Sté. en nom collectif Abdou et Léon Lévy, a été dissoute. Le sieur Léon Lévy prend tout l'actif social et en assume le passif.

\*\*\*

La Sté. en commandite simple, constituée sous la Raison Sociale N. & M. Cassir, avec siège à Alexandrie, et ayant pour objet l'importation en Egypte des charbons et d'engrais chimiques a été dissoute avant terme à partir du 19 octobre 1938. Les sieurs Nasri Cassir et Michel Cassir, sont

les liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus et devront signer conjointement.

\*\*\*

La Sté. en commandite simple constituée sous la Raison Sociale «S. Coutsoyannopoulos & Co.» avec siège à Alexandrie, ayant pour objet l'exploitation d'un casino nommé «Florida», a été dissoute à partir du 1er octobre 1938. L'associé D. Artholekas est devenu l'exclusif propriétaire du dit Casino y compris l'achalandage en assumant de régler tout le passif de la Sté. dissoute.

## Concordat

Par jugement en date du 12 novembre 1938, le Tribunal du Caire a homologué le concordat judiciaire de MM. Mohamed et Abdel Gawad El Hossamy: 25% payables en 4 versements semestriels.

\*\*\*

Par jugement du 31 octobre 1938, le Tribunal de Mansourah, a homologué le concordat préventif accordé à M. Aziz Abou Hammad: 40% en 18 termes mensuels égaux, le 1er échéant trois mois après la date de l'homologation avec garantie du sieur Issa Cardouche, négociant à Port-Said.

## Déclaration de faillite

Par jugement du 14 novembre 1938, le Tribunal d'Alexandrie déclare en faillite Hamed Bassioui Khamis, commerçant en cuir à Damahour. Date cessation paiement 1er octobre 1938.

\*\*\*

Par jugement du Tribunal de Mansourah du 14 novembre 1938, le sieur Abdel Halim Moustafa Kessera, négociant à Damiette a été déclaré en faillite. Date cessation de paiement 2 mars 1938.

## Divers

Par jugement du Tribunal de Mansourah du Tribunal de Mansourah du 14 novembre 1938, le sieur Abdel Halim Moustafa Kessera, négociant à Damiette a été déclaré en faillite. Date cessation de paiement 2 mars 1938.

## THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital: L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions: L.E. 806.000  
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

# LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 12/11/38.

Il serait manifestement erroné de ne prendre en considération que les éléments négatifs de la situation. Des faits nouveaux d'ordre politique et des indices nombreux d'ordre économique signifient qu'il existe une tendance perceptible vers une détente et vers une restauration des activités productives.

Nous avons mentionné, à maintes reprises déjà ces faits et ces indices. Voyons succinctement ceux qui se sont ajoutés, pendant la quinzaine écoulée, à une série déjà longue :

Le Cabinet Chamberlain a obtenu un double succès aux élections municipales, qui ont consacré l'échec très net des travaillistes au profit du parti conservateur. Il a recueilli un vote de 345 voix contre 138 à la Chambre des Communes et un scrutin de quasi-unanimité à la Chambre des Lords en faveur de la mise en œuvre de l'accord anglo-italien, qui constitue un terme déterminant de son action pour l'apaisement en Europe.

En France, les élections sénatoriales du 23 octobre ont marqué un glissement décisif vers la droite. Les résolutions du Congrès radical-socialiste de Marseille ont consacré la rupture avec le parti communiste et, par conséquent, la dislocation définitive du rassemblement populaire. Le Gouvernement a envoyé un ambassadeur à Rome. Il a retenu la suggestion émise à Berlin d'un pacte mutuel de non-agression qui formerait évidemment un facteur de détente internationale de puissante efficacité.

Le Conseil des ministres a rejeté les projets de décrets-lois présentés par M. Marchandeaup, qui comportaient l'institution du contrôle des changes et l'abandon de l'accord monétaire tripartite de septembre 1936. M. Paul Reynaud a succédé à M. Marchandeaup au ministère des Finances. Le programme de redressement dont il a pris l'initiative sera fondé essentiellement sur le respect maximum de la liberté économique; sur le maintien de la parité actuelle du franc; sur l'expansion du crédit privé; sur l'accélération des productions industrielles et sur le rétablissement des prix de base.

Tandis que la France va tenter en un effort pour s'écarter des voies révolutionnaires; tandis que le Cabinet britannique a vu confirmer son mandat en vue de mettre à fruit ce que la méthode de Munich recèle de possibilités heureuses, une accalmie très sensible s'est manifestée dans les marchés des changes. La pression sur la livre sterling s'est atténuée. Le cours du dollar américain à Londres a évolué constamment aux environs de 4.76. Les opérations en métal jaune ont perdu leur acuité anormale. Les transferts à New-York n'ont plus porté que sur des montants modestes — soit 20 millions de dollars pendant la semaine au 3 novembre. Cependant, le franc français s'est redressé au comptant et à terme.

Le marché du belga a confirmé son allure de fermeté. Au cours des deux dernières semaines, la couverture-or des engagements à vue de la Banque Nationale de Belgique s'est renforcée de 61.88 p. c. à 66.88 p. c., malgré la réduction du taux de l'escompte appliquée à partir du 27 octobre. L'encaisse métallique a grossi de 16.463 millions à 16.851 millions. Le portefeuille commercial s'est dégonflé de 2.137 millions à 1.853 millions. La détente progressive du marché monétaire intérieur s'est accusée lors des émissions de Certificats de Trésorerie, dont les taux d'adjudication, déjà ramenés précédemment de 2.75 p. c. à 2.61 p. c., se sont infléchis à 2.02 p. c.\* Les rentes nationales ont été constamment soutenues, avec une tendance de fermeté fort accusée en valeurs à lots.

Le mouvement de commandes dans l'industrie métallurgique ne s'est pas ralenti. Les statistiques de Cosibel ont établi un montant global de demandes de 148.000 tonnes pour le mois d'octobre, dont 87.000 tonnes à destination de l'étranger. Les attributions aux usines se sont élevées à 155.500 tonnes, assurant une quotité de production satisfaisante. En France et en Grande-Bretagne également, les tonnages de productions métallurgiques se sont relevés. Aux Etats-Unis, le degré moyen d'activité des aciéries s'est élevé à 61 p. c. contre 48.6 p. c. à la même époque de l'an dernier. La déclaration des dividendes de l'U. S. Steel et de la Bethlehem Steel

pour le troisième trimestre de l'exercice en cours a dénoté, de la part des dirigeants des deux entreprises, un réel optimisme à l'égard des perspectives prochaines. Il en est de même en ce qui touche les répartitions de la Chrysler et de la General Motors.

La fermeté des matières premières ne s'est pas démentie. Les chiffres de consommation mondiale du cuivre ont atteint un niveau considérable. Les stocks de caoutchouc en Grande-Bretagne ont subi plusieurs diminutions hebdomadaires de sérieuse importance. La réglementation de la production du plomb par les entreprises anglo-saxonnes a été mise au point. La question de la reconstitution du Cartel international du zinc a fait de nouveaux progrès.

Si la proximité des élections américaines, dont on augure un utile succès pour le parti républicain, a ralenti l'activité spéculative à Wall Street, le marché des émissions y est resté actif. L'emprunt argentin 4 1/2 p. c. a rencontré un vif succès. L'emprunt canadien de conversion s'annonce favorablement. Ces opérations, pour compte étranger, suggèrent l'éventualité d'une réouverture plus complète du marché américain aux opérations de financement international. A cet égard on remarque l'intérêt que les milieux d'affaires bancaires de New-York portent aux événements de France.

Dans un ordre d'idées approchant, on observe que les négociations commerciales anglo-américaines ne sont nullement interrompues. Un fait nouveau de ce côté, dont l'importance n'échappe pas, est fort probable après les élections.

Cette énumération succincte forme, nous semble-t-il, l'opinion que le pessimisme sans mélange auquel certains opérateurs boursiers s'abandonnent n'est pas justifié. Elle contredit à l'attitude d'un marché qui répugne à surmonter son apathie, alors qu'il dispose sans aucun doute des moyens d'action utiles et que sa position est radicalement assainie. La dernière liquidation de quinzaine vient de démontrer la modicité des engagements et l'extrême facilité du crédit.

A. W.

# REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 18 novembre 1938.

Les marchés étrangers ont fait preuve de fermeté, les cours enregistrant une reprise substantielle, surtout en ce qui concerne les bourses des sucres.

Notre place demeure ferme, avec des prix en bourse pour certains articles.

## FARINES ET BLES

La cote à Chicago clôture à 64 cents. Celle de Liverpool avance à 4/6 1/8 contre 4/3 3/8.

Un message de Washington déclare que, comme partie de son programme de subventions à l'exportation du blé, la Farm Administration va s'efforcer de vendre du blé sur les marchés sud-américains en concurrence directe avec l'Argentine; ceci constitue un effort pour améliorer les perspectives de renouvellement de discussions sur un accord international du blé, les officiels de l'Administration croyant que l'Argentine adoptera une attitude plus favorable à une stabilisation, si un montant substantiel de céréales faisant l'objet de subventions peuvent être placées sur des marchés tels que le Brésil.

Cette tentative serait effectuée par l'intermédiaire d'exportateurs privés, plutôt que par la Federal Surplus Commodities Corporation directement. Un commerçant privé en céréales, qui a été associé avec l'Agricultural Adjustment Administration va partir en Amérique du Sud pour chercher des marchés pour le blé, avec l'assurance de coopération de la Federal Surplus Commodities Corporation.

Le statisticien du Commonwealth d'Australie évalue la surface récoltée en blé à 14.016.000 acres contre 13 millions 686.000 en 1937. Il est estimé que 121.152.000 boisseaux de blé ont été exportés entre le 1er décembre 1937 et le 30 septembre 1938 contre 87 millions 772.000, période correspondante de l'an dernier. Surplus exportable au 1er octobre: 19.625.000 boisseaux contre 15.143.000 au 1er octobre 1937. Le gouvernement australien a convoqué une conférence des premiers ministres la semaine prochaine pour trouver les moyens d'aider les producteurs dont les récoltes ont été détruites par la sécheresse.

\*\*\*

Les prix locaux de la farine étrangère demeurent inchangés.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 7.6/3 pour le Brilliant Brand. Le Charlick City vaut Lst. 7.-/- et les autres marquent Lst. 6.17/6.

La marchandise dédouanée cote Lst. 6.15/-, plus des droits de douane de P.T. 1.310.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 12.10/- pour le Gold Medal et Lst. 12.12/6 pour le Northern King.

La marchandise dédouanée vaut P.T. 176 et 178, respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 18.877 sacs contre 7.721 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 57 mille 627 sacs contre 50.670 sacs.

\*\*\*

Chez nous, le ton du marché est resté soutenu en dépit des rentrées plus importantes de blé et d'une demande très restreinte de la part de la minoterie, retenue par ses mauvaises ventes de farines. Malgré ces circonstances adverses, les détenteurs ne montrent aucun signe de faiblesse et préfèrent emmagasiner le blé s'ils n'obtiennent pas des prix pleins. Il est assez caractéristique que la forte contraction de la consommation et les bas prix du riz n'ont pas réussi à faire baisser les cours du blé, qui nous ménagent peut-être des surprises après le Ramadan. L'attitude plutôt intransigente des cultivateurs et des commerçants de l'intérieur le laisserait croire. Leurs envois de cette semaine se sont élevés à un total de

13.983 ardebs dont 2.756 ardebs de blé béhéri et 11.227 ardebs de blé saïdi. Plusieurs lots furent livrés sur contrats tandis que les quantités offertes au marché des céréales ont obtenu les prix suivants pour le blé moyen de 22 1/2 kirats: Hindi saïdi P.T. 162/165 l'ardeb de 150 kilos, ba-ladi saïdi P.T. 152-155, Hindi béhéri P.T. 157-160, et ba-ladi béhéri blanc P.T. 147-150 l'ardeb. La minoterie a procédé à des achats très modérés, ayant déjà des stocks de blé et de farines.

## SUCRES

La cote à New-York avance à 207 cents contre 204. Londres, également ferme termine à 5/9 1/4 contre 5/7.

Aucune impression nette ne se dégagea au sujet de la tendance future des marchés américains. Les perspectives concernant les quotas de l'année prochaine, sont généralement favorables. Le ton du marché du disponible est meilleur.

L'offre très importante de sucres préférentiels sur le marché de Londres n'a pas affecté les prix du disponible, bien demandé par les raffineurs.

\*\*\*

Notre marché du sucre pour le transit a été caractérisé, cette semaine, par la continuation de sa tendance

## SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

“SEFINA” S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,

paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets — Emission de chèques sur l'Égypte et l'Étranger — Achat et vente de Billets de Banque et Monnaies Étrangères — Ouverture de Crédits Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres — Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au comptant et à terme.

CAISSE D'ÉPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

ferme, qui se traduit par une nouvelle avance du prix se la marchandise disponible qui vaut maintenant Lst. 6 3/8 la tonne franco Bonded Port-Saïd.

Cette amélioration est due à un renouveau de demande de la part de la Syrie et de la Palestine et à une attitude plus réservée des détenteurs dont les stocks ne sont plus très forts.

L'origine est assez soutenue à Lst. 6 7/16—6 1/2 la tonne cif Port-Saïd pour le chargement novembre. L'écart avec le disponible n'est plus que de Lst. 1/16—1/8 auquel il y a lieu d'ajouter les frais de magasins et d'assurance des Bonded, mais une augmentation de la demande des marchés avoisinants, qui est des plus probables, nous mettra facilement en parité avec la source et encouragera des affaires pour expéditions futures. Un changement assez important s'est produit, au cours de ces deux ou trois dernières semaines, sur notre place, où la situation s'améliore rapidement.

Très bonne demande de sucre égyptien pour la consommation dont les prix pour les ventes au détail sont les suivants: Granulé-raffiné P.T. 240 le sac de 80 ocques, concassé P.T. 224 le sac de 64 ocques, tablettes P.T. 80 la caisse de 20 ocques.

**RIZ**

Le marché ne s'est pas départi de sa tendance ferme, à laquelle contribue principalement la légèreté de l'offre de la part des rizeries, engagées par des ventes effectuées à l'étranger, notamment de riz glacé et cargo. Le mouvement sur notre place se trouve ainsi sensiblement réduit et les échanges enregistrés au cours de cette semaine furent, par conséquent, peu nombreux. Le riz glacé disponible a été traité à P.T. 95 le sac de 100 kilos tandis que la livraison décembre-janvier vaut P.T. 90 le sac. Les rizeries vendent les livraisons plus éloignées à une fraction plus basse. Le cargo disponible est vendu à P.T. 76 le sac de 100 kilos et le mamsouh P.T. 83. Pour ces deux qualités aussi des cours plus bas sont accordés, pour les mois éloignés. A l'intérieur on est assez fermes aussi et les bonnes qualités de paddy ne trouvent pas vendeur au-dessous de P.T. 450 la dariba franco villages.



Les cotations pour le riz de Ramgoon n'ont pas subi de changement. Le steel No. 3 pour expédition novembre est offert à Lst. 9 la tonne cif Port-Saïd. La marchandise prompte en transit vaut Lst. 8 7/8 la tonne franco Bonded et quelques affaires furent traitées avec les flès grecques.

**SACS VIDES**

A l'exception des sacs à coton sur lesquels les échanges sont tout à

fait limités, le marché a été actif pour toutes les autres spécialités, et notamment les lbs. 2-1/4 et lbs. 5 dont les prix sont en plus valeur assez appréciable. D'une manière générale les sacs à graines et à céréales sont bien demandés tandis que les stocks sur place sont en forte réduction. Les cotations de l'origine ne signalent, d'autre part, aucun changement de la tendance et c'est au plus haut que nous retrouvons les cours des sacs en fin de semaine.

Pour les sacs à coton on est plus ferme à P.T. 4 4/40 le sac franco Bonded Suez. La demande du commerce est meilleure.

De nombreux échanges ont lieu, par contre, dans toutes les autres qualités, dont les prix s'établissent comme suit :

Sacs	Charg.	Disp.
lbs.		P.T.
2 1/4	43/—	2 22/40
2 1/2	51/—	2 38/40
3 1/4	70/—	3 36/40
5	91/—	5 14/40
5 (ext.)	98/—	5 30/40

Le stock de sacs divers dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.150 balles contre 3605 balles de la semaine dernière.

**CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON**

Du 1er septembre au 9 novembre 1938, la consommation de coton à Alexandrie a atteint 34.296 cantars et celle de l'intérieur 70.000, soit un total de 104.296 cantars.

Celle de graines de coton s'est élevée à 233.147 ardebs contre 182.199 ardebs.



**AUTOUR DE LA LIQUIDATION DE LA KHEDIVIAL MAIL LINE**


Le Juge des Référéés a, cette semaine, débouté Me. Jos. de Botton de sa demande de la nomination d'un expert pour estimer les activités de la Compagnie et l'a condamné aux dépens y compris les honoraires des avocats de la Khedivial Mail Line, taxés à P.T. 500. Voici, à titre documentaire, le dispositif du dit jugement :

P.C.M.  
Statuant en référé et contradictoirement,  
Se déclare compétent pour connaître de la présente demande,  
Déclare l'action irrecevable, faute d'urgence.

Met les frais à charge du demandeur y compris les honoraires de l'avocat de la défenderesse taxés à P.T. 500.

Le 8 novembre 1938.





# "AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie  
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha  
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937

L.E. 2.354.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT



# Avis et Convocations

**SOCIETE ANONYME DE NETTOYAGE  
ET PRESSAGE DE COTON, S.A.E.  
Alexandrie**

## AVIS DE CONVOCATION

**15ème Assemblée Générale Ordinaire  
des Actionnaires**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de Nettoyage et Pressage de Coton, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le vendredi 25 novembre 1938, à 5 h. de relevée, au Siège Social, No. 1, rue Fouad 1er, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. — Lecture du Rapport du Conseil d'Administration, Rapport des Censeurs et approbation du Bilan au 31 août 1938.

2. — Répartition des Bénéfices de l'Exercice 1937/1938.

3. — Election de trois Administrateurs.

4. — Fixation des Jetons de Présence aux Administrateurs.

5. — Nomination des Censeurs pour l'Exercice 1938/1939 et fixation de leur allocation.

Pour assister à cette Assemblée ou être représentés, Messieurs les Actionnaires auront à déposer les Actions, au moins trois jours avant la réunion, dans une des principales Banques ou au Siège Social.

Le nombre d'Actions déposées par chaque Actionnaire ne devra pas être inférieur à 5 actions (Art. 22 des Statuts).

Alexandrie, le 4 novembre 1938.

Le Conseil d'Administration

\*\*\*

\*\*\*

**BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE  
EN EGYPTE**

## Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de la Banque Belge et Internationale en Egypte sont convoqués à la neuvième Assemblée Générale Ordinaire de la Société, qui se tiendra au Siège Social, 45, rue Kasr-el-Nil, Le Caire, le 28 novembre 1938, à 16 heures p.m. pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

Ordre du Jour :

1.) Lecture et approbation des Rapports du Conseil d'Administration et des Censeurs ;

2.) Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1937-1938 ;

3.) Décharge à donner aux Administrateurs ;

4.) Elections statutaires ;

5.) Nomination des Censeurs et fixation de leurs émoluments pour l'exercice 1938/1939 ;

6.) Divers.

**ALEXANDRIA PRESSING COMPANY  
S.A.E.**

## Avis de Convocation

En conformité des articles 22, 25 et suivants des Statuts, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire aux Bureaux de M. Aly Bey Emine Yéhia à Alexandrie, rue Nébi Daniel No. 1 le mardi 29 novembre 1938, à 4 h. 30 de relevée, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1.) Examen du bilan de l'exercice 1937/1938 ; lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Censeurs ; examen et approbation des comptes.

2.) Décharge à donner au Conseil de sa gestion pour l'Exercice écoulé.

3.) Election d'Administrateurs.

4.) Election des Censeurs pour l'Exercice 1938/1939 et fixation de leurs émoluments.

Tout actionnaire possédant au moins cinq actions pourra prendre part à cette assemblée en déposant ses actions au siège social ou dans une des Banques d'Alexandrie ou du Caire. Cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, contre récépissé et une carte d'admission nominative.

Alexandrie, le 8 novembre 1938.

Le Président du Conseil  
d'Administration

Aly Emine Yéhia.

# CARNET DE L'ACTIONNAIRE

## ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

**Mardi 30 novembre 1938**

**The Electricity & Ice Supply Cy.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 12 rue Sidi Metwalli, Alexandrie à 4 h. 15 p.m.

**Lundi 5 décembre 1938**

**Société Orientale de Publicité.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 9, rue Rolo, Alexandrie, à 11 h. 30 a.m.

## ASSEMBLEES ORDINAIRES

**Judi 24 novembre 1938**

**Société Foncière du Domaine de Cheikh Fadl.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 8, rue Cheikh Aboul Sebaa, Le Caire, à 3 h. 30 p.m.

**Vendredi 25 novembre 1938**

**S.A. de Nettoyage et Pressage de coton.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 1, rue Fouad 1er, Alexandrie, à 5 h. p.m.

**Lundi 28 novembre 1938**

**Banque Belge et Internationale en Egypte.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 45, rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 4 h. p.m.

**Egyptian Motor Transport Cy.** — Ass. Gén. Ord. aux bureaux de The Choremi Benachi Cotton Cy., 7, rue Fouad 1er, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Mardi 29 novembre 1938**

**Alexandria Pressing Cy.** — Ass. Gén. Ord. aux bureaux de la Société, 1 rue Nébi Daniel, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Mercredi 30 novembre 1938**

**The Kafr-el-Zayat Cotton Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, à Kharmous, à Alexandrie, à 5 heures p.m.

**The Gabbari Storage Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 1, rue Toussoun pacha, Alexandrie, à 11 h. a.m.

**Vendredi 2 décembre 1938**

**Filature Nationale d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord. aux bureaux de The Alexandria Commercial Cy., 9, rue Rolo, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

**Lundi 5 décembre 1938**

**Rosetta & Alexandria Rice Mills Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 164, Promenade de la Reine Nazli, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

# PROCÈS en COURS

**18 NOVEMBRE 1938**

**Soc. Gén. des Sucrieries et de la Raffinerie d'Egypte.** — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act. int. par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond de ladite Soc. doivent participer aux 45% de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

\*\*\*

**8 DECEMBRE 1938**

**Land Bank of Egypt.** — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andrinon du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. 4 1/2 en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

\*\*\*

**12 JANVIER 1938**

**Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez.** — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devait être fait sur la base de l'or.